

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

FRANC DES ABONNEMENTS :
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Bomont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 | de hauteur
Etranger 12 | sur une
Réclame 25 | colonne
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Le gouvernement et les Cortès d'Espagne. Le conflit groënlandais. Un projet d'inflation anglaise.

Le gouvernement provisoire espagnol restera donc en fonctions jusqu'à solution définitive de la question constitutionnelle. Il est composé, comme on sait, de treize membres : deux républicains de droite, MM. Zamora et Maura ; deux radicaux, MM. Lerroux et Azana ; deux radicaux-socialistes, MM. d'Albornoz et Domingo ; trois socialistes, MM. Caballero, de Los Rios et Prieto ; un autonomiste catalan, M. d'Oliver ; un Galicien, M. Quiroga, et un Andalou, M. Barrios.

Ce gouvernement se trouve en face d'une Constituante de 474 membres dont l'exacte composition n'a jamais été publiée. On sait seulement que les républicains de gauche y ont 130 députés et les socialistes 120. Dans les élections pour la nomination de la Constituante, les républicains et les socialistes ont fait campagne en commun. L'Alliance républicaine englobe divers groupes : les radicaux de M. Lerroux, l'Action républicaine de M. Azana, les républicains autonomistes et les républicains fédéralistes.

En dehors des républicains radicaux et des socialistes, il y a 200 députés éparpillés dans des groupes divers.

L'entente entre radicaux et socialistes est devenue vacillante après les élections. Les deux camps sont en rivalité. M. Lerroux, le chef des radicaux, a pour idéal une république bourgeoise dans le genre du radicalisme français. Il compte que la peur du socialisme fera accepter ce moindre mal aux républicains de droite et qu'il pourra, avec leur aide, tenir en échec les socialistes. Mais, s'il a chance de rallier une majorité au parlement, les socialistes ont pour eux la rue et ils ne se feront pas faute d'user de ce moyen de pression pour se faire obéir.

La lutte se dessinera dès les premiers débats sur la constitution, qui vont maintenant s'engager ; une autre question critique est celle de la réforme agraire et, enfin, il y a le brûlot de la question catalane et tout le problème fédéraliste.

Le projet de constitution est prêt ; mais, fâcheux augure, son auteur, le professeur Ossorio y Gallardo, vient de donner sa démission de président de la commission constituante. C'est que son projet ne satisfait personne. M. Ossorio s'est borné à républicaniser la charte monarchique. Les socialistes et les fédéralistes veulent plus que cela. Les premiers entendent établir la république sociale — qu'elle soit unitaire ou fédéraliste, peu importe — ; les seconds veulent briser le moule unitaire.

La lutte entre la Norvège et le Danemark pour la possession du Groënland oriental vient, comme on sait, d'entrer dans une phase aiguë.

Le problème est assez compliqué. Ses origines remontent au temps où des Norvégiens explorèrent, les premiers, cette région. Plus tard, les Danois, qui avaient conquis la Norvège, s'emparèrent également, du même coup, de la colonie.

Cette possession était, d'ailleurs, toute théorique, du fait que les Danois ne pouvaient pas entretenir des garnisons dans cette contrée, dont la superficie totale dépasse 2 millions de kilomètres carrés, dont un septième, seulement, est libre de glaces.

Quand, il y a vingt-cinq ans, la Norvège se sépara de la Suède et recouvra son indépendance, elle envoya à nouveau, dans la zone orientale du Groënland, des pêcheurs et des chasseurs.

Un conflit éclata bientôt entre Danois et Norvégiens. Mais un traité régla finalement l'exercice de la pêche dans la zone contestée. De la sorte, et jusqu'en 1929, les pêcheurs et les chasseurs des deux pays purent exercer sans disputes leur activité.

Mais la question est redevenue pendante l'été dernier, quand les Norvégiens envoyèrent au Groënland une expédition qui avait pour tâche d'organiser, dans la région orientale, des bases permanentes, des dépôts de vivres et des observatoires scientifiques.

Le centre de cette organisation était la

baie de Mackenzie, point de ralliement ordinaire des pêcheurs norvégiens et où, à l'usage exclusif de ceux-ci, une station de télégraphie sans fil fut installée.

L'annonce de cette organisation provoqua un vif mécontentement. Un incident (le refus du commandant de la station de Mackenzie de transmettre un message danois) mit le feu aux poudres.

En même temps, une expédition danoise portait de Copenhague à l'effet de procéder à une exploration méthodique de la zone orientale. Le navire qui transportait les explorateurs danois se rencontra près du Groënland avec un autre navire, celui-ci norvégien, sur lequel se trouvaient des explorateurs partis d'Oslo. Les deux bateaux jetèrent l'ancre à peu de distance l'un de l'autre, mais sans échanger aucun salut, comme des ennemis.

Peu après, le gouvernement d'Oslo nomma M. Alhard Devold, le frère d'un des explorateurs du Groënland, gouverneur de la partie orientale de ce pays, le chargeant de défendre les intérêts de la Norvège par tous les moyens.

A son tour, le gouvernement de Copenhague chargea un agent des mêmes fonctions d'organisation et de défense.

Ainsi, depuis quelques mois, il y a, dans cette partie du monde qui n'a jamais vu de guerre, deux gouvernements ennemis et qui se seraient peut-être déjà battus s'ils disposaient de forces suffisantes.

Mais ils ne commandent qu'à quelques dizaines d'hommes, dont une partie est, par surcroît, dispersée sur un territoire immense, séparé du reste du monde par une barrière de glace qui en rend l'accès difficile, même pendant l'été.

Cependant, ce territoire possède une faune précieuse ; en outre, des prospecteurs ont reconnu, dans le Groënland oriental, des gisements de charbon et de métaux. Enfin, les parages du pays abondent en mammifères marins, en morues et en saumons.

On comprend, dès lors, l'essentiel d'un problème qui va être porté prochainement devant le tribunal de La Haye.

En attendant, le gouvernement norvégien fait étudier son dossier par un comité de juristes ; négligeant de s'appuyer sur des droits que le temps pourrait avoir effacés, le cabinet d'Oslo soutient que, le Groënland n'ayant aucun gouvernement organisé, ce pays était redevenu *terra nullius* (terre r'appartenant à personne) quand les explorateurs norvégiens l'ont occupé.

Les Norvégiens réclament le monopole de la pêche sur toutes les côtes du Groënland oriental, où ils n'avaient jusqu'ici qu'une station. Ils revendiquent, d'autre part, des droits de chasse, des Norvégiens ayant, au cours de l'été 1908, établi à l'intérieur du pays la première station de chasse outillée. Le gouvernement d'Oslo voit enfin un troisième titre de souveraineté dans le fait que des Norvégiens, qui avaient découvert une mine de charbon, en ont pris possession et en ont commencé l'exploitation.

Il faut également rappeler que, dernièrement, les Soviétiques ont occupé la Terre de François-Joseph, sur laquelle les Norvégiens prétendaient avoir des droits que le gouvernement de Moscou n'a pas voulu reconnaître.

On peut se demander si le gouvernement d'Oslo ne cherche pas dans le Groënland une compensation à cette perte.

De son côté, le gouvernement danois déclare n'avoir jamais cessé d'exercer sa souveraineté sur le Groënland oriental. Pour montrer nettement son intention de défendre ses droits, il vient de réunir sur un point de la côte groënlandaise 150 Esquimaux, armés et équipés, et qui attendent les ordres du gouvernement.

En automne prochain, sera publié le rapport de la commission Britannique d'enquête industrielle et financière (commission Mac Millan).

Selon les *Evening News*, la majorité des rapporteurs proposeraient une politique

d'inflation modérée et contrôlée. On demanderait que la Banque d'Angleterre fût autorisée par le Parlement à augmenter sa circulation en papier-monnaie de quelques millions de livres sterling.

Le journal anglais a d'ailleurs ajouté qu'il était certain que M. Snowden, qui reste fidèle aux idées qu'il a défendues à plusieurs reprises à la Chambre des communes, s'opposera à cette proposition.

Il est certain que le maintien, à toute force, de la valeur de la livre au pair a demandé à l'Angleterre de grands sacrifices et qu'il faut voir dans cette politique de stabilisation, au lendemain de la guerre, l'origine, tout au moins partielle, de la crise anglaise.

Mais, dans les circonstances actuelles, une inflation, qui serait momentanément profitable au commerce, risquerait cependant, en fin de compte, d'augmenter encore le malaise économique dont souffre l'Angleterre.

ou lointaine d'inconnus certes, mais qu'habitent les mêmes pensées, nait le sentiment de l'union, de la force, d'une parenté.

Etait-on seul ? On ne l'est plus. D'autres vivent là-bas, qui, ce soir, comme nous, célèbrent leur pays, notre pays : la patrie.

Des discours, des chants, de la musique ? A quoi bon ! Dans le silence revenu, les pensées naissent et s'envolent.

Elles nous ramènent au temps où ces feux étaient des signaux, qui portaient dans tout le pays, aux heures tragiques d'alarme, l'avis du danger, le conseil de la vigilance, l'annonce du sacrifice ; qui traçaient leur devoir aux hommes qui firent et défendirent la Suisse ; à des êtres courageux, qui n'avaient pas non plus besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer.

Nombreux sont ceux qui ont fait à la Suisse le sacrifice suprême : ils ont donné leur vie. Sachons reconnaître leur exemple. Sachons prendre les résolutions que notre temps impose. Sachons nous dévouer pour notre patrie, qui nous a tant donné.

Conscients du peu qui nous a été demandé, confus du peu que nous avons fait, considérons avec courage la tâche qui reste et qui, bientôt, peut s'imposer à nous. Disons-nous que, à l'avenir, que, dès demain, nous sommes décidés à penser plus qu'à rêver ; à vouloir plus qu'à souhaiter ; à agir plus qu'à remuer. Et, ces résolutions prises, appliquons-les aux tâches diverses qui vont se présenter. Ces promesses faites, tenons-les !

En flux et reflux larges et lents, des cantons primitifs, du Grütli historique, aux frontières lointaines du pays, les cloches se répondront. Des Alpes sévères au mélancolique Jura, des rives du lac de Constance aux bords souriants du Léman, les cloches sonneront, chantant notre patrie, rappelant le souvenir de ceux, héroïques et tenaces, qui fondèrent, agrandirent et maintinrent la Confédération.

Le 1^{er} août est la fête simple d'un peuple simple. C'est, pour nous tous, une date importante dans l'année, et qui prend place à côté de quelques autres jours ; de certaines heures où l'on aime revenir sur le passé, où l'on est poussé à réfléchir et, sur les débris de ce qui fut, soutenant le futur par le présent, à prévoir ce qui sera.

Nous pensons, par exemple, aux nuits glaciales du 31 décembre, alors que, des clochers toujours, tombent les douze dernières heures de l'année qui s'en va ; alors que, avec la nostalgie amère des choses qui ne seront plus ; avec, à la gorge, quelque chose qui sorre ; avec, dans les yeux, une larme qui tremble, on s'essaye à revivre les douze mois enfuis ; à faire la liste des amis disparus ; à dresser le bilan de ses actes ; à deviner ce que réserve l'an nouveau.

Nous pensons plus encore aux matins frais et purs de Pâques, de cette fête qui apporte au chrétien l'impression d'un renouveau intime, l'espérance de progrès spirituels, le sentiment d'une joie intense, la certitude d'une résurrection.

Or, ce qu'on fait au moment d'entrer dans une année nouvelle, pour son activité terrestre, ce qu'on fait à Pâques pour son âme, il s'agit de le faire, le 1^{er} août, pour son pays, pour ses compatriotes, et pour soi-même.

Qu'avons-nous fait pour la Suisse ? Qu'avons-nous fait pour nos semblables ?

Nous sommes-nous vraiment préoccupés du sort de nos concitoyens ? Avons-nous apporté, au rempart qui doit défendre notre patrie contre les atteintes dangereuses des partisans de tous les bouleversements, la pierre de nos obligations civiques, joyeusement accomplies ?

Pour enlever, au cœur des déshérités, des malchanceux, des abusés et des aigris, le désespoir, la rancune, l'erreur ou la haine, avons-nous accompli la tâche de charité, de bonté, de clarté, de justice qui s'imposait à nous ?

Malheureusement, comme au matin de Pâques, comme au dernier soir de décembre, force nous est de constater que les lacunes sont nombreuses, et les négligences, les imperfections, les lâchetés.

L'édifice, pourtant, reste debout, par la grâce de la Providence, toujours en éveil. Et c'est pourquoi, ce soir, comme au matin de Pâques, comme au soir de l'année, nous ajoutons, à l'espoir indéfectible d'une perfection, hélas ! plus ou moins ardemment poursuivie, une reconnaissance sans borne envers Dieu, une soumission totale à ses desseins, l'obéissance confiante à sa volonté.

Mais les cloches se sont tues. La nuit est tombée avec ce silence, générateur de mystère, qui écrase la campagne et qu'un bruit lointain de voix inconnues, une horloge qui sonne, l'aboiement d'un chien, le cri d'une bête, une branche qui craque rendent plus profond et plus saisissant. Aux crêtes sombres des montagnes, se sont épinglés, multiples, les points lumineux des feux alpestres.

Si on était triste, on cesse de l'être. De voir s'allumer ces feux, de sentir la présence proche



1^{er} août

Ce soir, dans la clarté encore vivace des longs jours d'été, aux églises des villes et à celles des campagnes, joyeuses ou graves, humbles ou solennelles, partout, en Suisse, s'animeront les cloches.

En flux et reflux larges et lents, des cantons primitifs, du Grütli historique, aux frontières lointaines du pays, les cloches se répondront. Des Alpes sévères au mélancolique Jura, des rives du lac de Constance aux bords souriants du Léman, les cloches sonneront, chantant notre patrie, rappelant le souvenir de ceux, héroïques et tenaces, qui fondèrent, agrandirent et maintinrent la Confédération.

Le 1^{er} août est la fête simple d'un peuple simple. C'est, pour nous tous, une date importante dans l'année, et qui prend place à côté de quelques autres jours ; de certaines heures où l'on aime revenir sur le passé, où l'on est poussé à réfléchir et, sur les débris de ce qui fut, soutenant le futur par le présent, à prévoir ce qui sera.

Nous pensons, par exemple, aux nuits glaciales du 31 décembre, alors que, des clochers toujours, tombent les douze dernières heures de l'année qui s'en va ; alors que, avec la nostalgie amère des choses qui ne seront plus ; avec, à la gorge, quelque chose qui sorre ; avec, dans les yeux, une larme qui tremble, on s'essaye à revivre les douze mois enfuis ; à faire la liste des amis disparus ; à dresser le bilan de ses actes ; à deviner ce que réserve l'an nouveau.

Nous pensons plus encore aux matins frais et purs de Pâques, de cette fête qui apporte au chrétien l'impression d'un renouveau intime, l'espérance de progrès spirituels, le sentiment d'une joie intense, la certitude d'une résurrection.

Or, ce qu'on fait au moment d'entrer dans une année nouvelle, pour son activité terrestre, ce qu'on fait à Pâques pour son âme, il s'agit de le faire, le 1^{er} août, pour son pays, pour ses compatriotes, et pour soi-même.

Qu'avons-nous fait pour la Suisse ? Qu'avons-nous fait pour nos semblables ?

Nous sommes-nous vraiment préoccupés du sort de nos concitoyens ? Avons-nous apporté, au rempart qui doit défendre notre patrie contre les atteintes dangereuses des partisans de tous les bouleversements, la pierre de nos obligations civiques, joyeusement accomplies ?

Pour enlever, au cœur des déshérités, des malchanceux, des abusés et des aigris, le désespoir, la rancune, l'erreur ou la haine, avons-nous accompli la tâche de charité, de bonté, de clarté, de justice qui s'imposait à nous ?

Malheureusement, comme au matin de Pâques, comme au dernier soir de décembre, force nous est de constater que les lacunes sont nombreuses, et les négligences, les imperfections, les lâchetés.

L'édifice, pourtant, reste debout, par la grâce de la Providence, toujours en éveil. Et c'est pourquoi, ce soir, comme au matin de Pâques, comme au soir de l'année, nous ajoutons, à l'espoir indéfectible d'une perfection, hélas ! plus ou moins ardemment poursuivie, une reconnaissance sans borne envers Dieu, une soumission totale à ses desseins, l'obéissance confiante à sa volonté.

Malheureusement, comme au matin de Pâques, comme au dernier soir de décembre, force nous est de constater que les lacunes sont nombreuses, et les négligences, les imperfections, les lâchetés.

L'édifice, pourtant, reste debout, par la grâce de la Providence, toujours en éveil. Et c'est pourquoi, ce soir, comme au matin de Pâques, comme au soir de l'année, nous ajoutons, à l'espoir indéfectible d'une perfection, hélas ! plus ou moins ardemment poursuivie, une reconnaissance sans borne envers Dieu, une soumission totale à ses desseins, l'obéissance confiante à sa volonté.

Mais les cloches se sont tues. La nuit est tombée avec ce silence, générateur de mystère, qui écrase la campagne et qu'un bruit lointain de voix inconnues, une horloge qui sonne, l'aboiement d'un chien, le cri d'une bête, une branche qui craque rendent plus profond et plus saisissant. Aux crêtes sombres des montagnes, se sont épinglés, multiples, les points lumineux des feux alpestres.

Si on était triste, on cesse de l'être. De voir s'allumer ces feux, de sentir la présence proche

toujours prévalus les vaincus, et dont se prévalent aussi aujourd'hui ceux des vainqueurs qui croient avoir intérêt à faire cause commune avec eux.

Très différente est la lettre, représentée par les traités, notamment par l'article 8 du Pacte et par le préambule de la partie V du traité de Versailles et des autres traités. Nous en avons reproduit la teneur dans notre précédent article, en indiquant qu'on pouvait les interpréter très différemment.

Ces textes ne parlent plus de la « sécurité intérieure », mais de la « sécurité nationale », c'est-à-dire vis-à-vis de l'étranger.

La sécurité nationale ? Peu avant la signature du traité de Versailles, le *Temps* du 21 avril 1919 disait : « A mesure que la paix approche, on distingue mieux les inévitables germes de guerre qu'elle contient. Et, dans le *Figaro* du 29 avril, M. Hanotaux disait : « La paix, telle qu'on nous l'insinue, recèle la guerre dans ses flancs. » Bien loin que les événements ultérieurs aient démenti ces prévisions, ils les ont plutôt confirmées. Ils s'ensuit que, pour presque tous les pays de l'Europe, la sécurité nationale est compromise par l'état de choses qu'ont créé les traités. Il s'ensuit aussi qu'ils ne croient pouvoir désarmer sans compromettre leur sécurité. Donc, ils se prévalent des textes des traités, qui, par leur caractère très élastique, leur permettent de ne pas désarmer.

C'est ce qu'a fait la France dans son mémorandum. On ne saurait l'en blâmer, sans s'interdire pour cela d'envisager les conséquences possibles de son attitude.

Nous avons signalé, dans notre précédent article, que jusqu'à présent le gouvernement français avait semblé ne pas vouloir tenir compte du préambule de la partie V des traités, relative au désarmement des vaincus, pour ne connaître que l'article 8 du Pacte. Or, dans son mémorandum, il tient compte de ce préambule, mais il l'interprète d'une tout autre manière que les Anglais. Tandis que les Anglais y voient, pour les vainqueurs, une obligation d'honneur, contractée vis-à-vis des vaincus, de désarmer, le mémorandum français y voit l'obligation, pour les vaincus, de rester désarmés selon les termes des traités, et, surtout, il conteste la thèse d'après laquelle ce préambule impliquerait pour les vainqueurs l'obligation de désarmer dans la même mesure que les vaincus. Il fait remarquer, assez justement, que si cette clause comportait la parité entre vainqueurs et vaincus, elle contredirait l'article 8 du Pacte, où il est question de proportionner les armements à la sécurité, compte tenu des conditions géographiques.

Quant à l'article 8 du Pacte, le mémorandum français l'interprète selon la lettre stricte. Il n'y voit pas, comme les Anglais, une obligation d'honneur de désarmer de toute manière. Il subordonne le désarmement à la sécurité, notamment à la réalisation éventuelle de l'« action commune », c'est-à-dire à la volonté et à la capacité de la Société des nations d'intervenir pour défendre l'un quelconque de ses membres qui serait victime d'une agression.

Le mémorandum se réfère aussi à un autre fait, qui est d'une très grande importance dans la situation actuelle de l'Europe. On sait que la France, pour se prémunir contre les dangers de guerre que les traités ont créés en Europe, a cru nécessaire de conclure, avec la Pologne et les trois Etats de la Petite-Entente, des « accords défensifs dans le sens de l'article 10 du Pacte », ce qui est une formule nouvelle pour désigner ce qu'on appelait autrefois, plus franchement, des « alliances ». Par là, est-il dit dans le mémorandum, la France a assumé de larges responsabilités pour garantir l'ordre international ». En d'autres termes, pour parler d'une manière plus réaliste, si la France compte sur l'assistance éventuelle de ses alliés, il faut que ceux-ci puissent compter sur la sienne.

Soit dit incidemment, il ne manque pas de gens, en France, pour estimer que ces alliances sont une charge plutôt qu'une garantie. C'est l'opinion que M. Gustave Hervé exprimait tout récemment dans la *Victoire*. Il se trouve même des gens pour dire que la France ferait mieux de renoncer à ces alliances. Mais, du moment qu'elles existent, la France doit être à même de faire face aux obligations qu'elles lui imposent.

Il résulte clairement du mémorandum que, étant donnée la situation européenne, le gouvernement français n'a pas confiance dans les institutions internationales pour assurer le maintien de la paix. Sur ce point, il est impossible de lui donner tort.

C'est pourquoi ce gouvernement n'a « désarmé », c'est-à-dire n'a réduit ses armements, que dans la mesure où il estimait que la sécurité nationale le lui permettait, étant donné que la teneur de l'article 8 — la lettre — ne lui faisait pas une obligation, selon son interprétation, de désarmer davantage.

Ici, il faut signaler une grave divergence d'appréciation entre la France et ses anciens ennemis, et même certains de ses anciens alliés. Le mémorandum indique les réductions d'armements qu'elle a opérées en vertu de l'article 8

toujours prévalus les vaincus, et dont se prévalent aussi aujourd'hui ceux des vainqueurs qui croient avoir intérêt à faire cause commune avec eux.

Très différente est la lettre, représentée par les traités, notamment par l'article 8 du Pacte et par le préambule de la partie V du traité de Versailles et des autres traités. Nous en avons reproduit la teneur dans notre précédent article, en indiquant qu'on pouvait les interpréter très différemment.

Ces textes ne parlent plus de la « sécurité intérieure », mais de la « sécurité nationale », c'est-à-dire vis-à-vis de l'étranger.

La sécurité nationale ? Peu avant la signature du traité de Versailles, le *Temps* du 21 avril 1919 disait : « A mesure que la paix approche, on distingue mieux les inévitables germes de guerre qu'elle contient. Et, dans le *Figaro* du 29 avril, M. Hanotaux disait : « La paix, telle qu'on nous l'insinue, recèle la guerre dans ses flancs. » Bien loin que les événements ultérieurs aient démenti ces prévisions, ils les ont plutôt confirmées. Ils s'ensuit que, pour presque tous les pays de l'Europe, la sécurité nationale est compromise par l'état de choses qu'ont créé les traités. Il s'ensuit aussi qu'ils ne croient pouvoir désarmer sans compromettre leur sécurité. Donc, ils se prévalent des textes des traités, qui, par leur caractère très élastique, leur permettent de ne pas désarmer.

C'est ce qu'a fait la France dans son mémorandum. On ne saurait l'en blâmer, sans s'interdire pour cela d'envisager les conséquences possibles de son attitude.

Nous avons signalé, dans notre précédent article, que jusqu'à présent le gouvernement français avait semblé ne pas vouloir tenir compte du préambule de la partie V des traités, relative au désarmement des vaincus, pour ne connaître que l'article 8 du Pacte. Or, dans son mémorandum, il tient compte de ce préambule, mais il l'interprète d'une tout autre manière que les Anglais. Tandis que les Anglais y voient, pour les vainqueurs, une obligation d'honneur, contractée vis-à-vis des vaincus, de désarmer, le mémorandum français y voit l'obligation, pour les vaincus, de rester désarmés selon les termes des traités, et, surtout, il conteste la thèse d'après laquelle ce préambule impliquerait pour les vainqueurs l'obligation de désarmer dans la même mesure que les vaincus. Il fait remarquer, assez justement, que si cette clause comportait la parité entre vainqueurs et vaincus, elle contredirait l'article 8 du Pacte, où il est question de proportionner les armements à la sécurité, compte tenu des conditions géographiques.

Quant à l'article 8 du Pacte, le mémorandum français l'interprète selon la lettre stricte. Il n'y voit pas, comme les Anglais, une obligation d'honneur de désarmer de toute manière. Il subordonne le désarmement à la sécurité, notamment à la réalisation éventuelle de l'« action commune », c'est-à-dire à la volonté et à la capacité de la Société des nations d'intervenir pour défendre l'un quelconque de ses membres qui serait victime d'une agression.

Le mémorandum se réfère aussi à un autre fait, qui est d'une très grande importance dans la situation actuelle de l'Europe. On sait que la France, pour se prémunir contre les dangers de guerre que les traités ont créés en Europe, a cru nécessaire de conclure, avec la Pologne et les trois Etats de la Petite-Entente, des « accords défensifs dans le sens de l'article 10 du Pacte », ce qui est une formule nouvelle pour désigner ce qu'on appelait autrefois, plus franchement, des « alliances ». Par là, est-il dit dans le mémorandum, la France a assumé de larges responsabilités pour garantir l'ordre international ». En d'autres termes, pour parler d'une manière plus réaliste, si la France compte sur l'assistance éventuelle de ses alliés, il faut que ceux-ci puissent compter sur la sienne.

Soit dit incidemment, il ne manque pas de gens, en France, pour estimer que ces alliances sont une charge plutôt qu'une garantie. C'est l'opinion que M. Gustave Hervé exprimait tout récemment dans la *Victoire*. Il se trouve même des gens pour dire que la France ferait mieux de renoncer à ces alliances. Mais, du moment qu'elles existent, la France doit être à même de faire face aux obligations qu'elles lui imposent.

Il résulte clairement du mémorandum que, étant donnée la situation européenne, le gouvernement français n'a pas confiance dans les institutions internationales pour assurer le maintien de la paix. Sur ce point, il est impossible de lui donner tort.

C'est pourquoi ce gouvernement n'a « désarmé », c'est-à-dire n'a réduit ses armements, que dans la mesure où il estimait que la sécurité nationale le lui permettait, étant donné que la teneur de l'article 8 — la lettre — ne lui faisait pas une obligation, selon son interprétation, de désarmer davantage.

Ici, il faut signaler une grave divergence d'appréciation entre la France et ses anciens ennemis, et même certains de ses anciens alliés. Le mémorandum indique les réductions d'armements qu'elle a opérées en vertu de l'article 8

toujours prévalus les vaincus, et dont se prévalent aussi aujourd'hui ceux des vainqueurs qui croient avoir intérêt à faire cause commune avec eux.

Très différente est la lettre, représentée par les traités, notamment par l'article 8 du Pacte et par le préambule de la partie V du traité de Versailles et des autres traités. Nous en avons reproduit la teneur dans notre précédent article, en indiquant qu'on pouvait les interpréter très différemment.

Ces textes ne parlent plus de la « sécurité intérieure », mais de la « sécurité nationale », c'est-à-dire vis-à-vis de l'étranger.

La sécurité nationale ? Peu avant la signature du traité de Versailles, le *Temps* du 21 avril 1919 disait : « A mesure que la paix approche, on distingue mieux les inévitables germes de guerre qu'elle contient. Et, dans le *Figaro* du 29 avril, M. Hanotaux disait : « La paix, telle qu'on nous l'insinue, recèle la guerre dans ses flancs. » Bien loin que les événements ultérieurs aient démenti ces prévisions, ils les ont plutôt confirmées. Ils s'ensuit que, pour presque tous les pays de l'Europe, la sécurité nationale est compromise par l'état de choses qu'ont créé les traités. Il s'ensuit aussi qu'ils ne croient pouvoir désarmer sans compromettre leur sécurité. Donc, ils se prévalent des textes des traités, qui, par leur caractère très élastique, leur permettent de ne pas désarmer.

C'est ce qu'a fait la France dans son mémorandum. On ne saurait l'en blâmer, sans s'interdire pour cela d'envisager les conséquences possibles de son attitude.

Nous avons signalé, dans notre précédent article, que jusqu'à présent le gouvernement français avait semblé ne pas vouloir tenir compte du préambule de la partie V des traités, relative au désarmement des vaincus, pour ne connaître que l'article 8 du Pacte. Or, dans son mémorandum, il tient compte de ce préambule, mais il l'interprète d'une tout autre manière que les Anglais. Tandis que les Anglais y voient, pour les vainqueurs, une obligation d'honneur, contractée vis-à-vis des vaincus, de désarmer, le mémorandum français y voit l'obligation, pour les vaincus, de rester désarmés selon les termes des traités, et, surtout, il conteste la thèse d'après laquelle ce préambule impliquerait pour les vainqueurs l'obligation de désarmer dans la même mesure que les vaincus. Il fait remarquer, assez justement, que si cette clause comportait la parité entre vainqueurs et vaincus, elle contredirait l'article 8 du Pacte, où il est question de proportionner les armements à la sécurité, compte tenu des conditions géographiques.

Quant à l'article 8 du Pacte, le mémorandum français l'interprète selon la lettre stricte. Il n'y voit pas, comme les Anglais, une obligation d'honneur de désarmer de toute manière. Il subordonne le désarmement à la sécurité, notamment à la réalisation éventuelle de l'« action commune », c'est-à-dire à la volonté et à la capacité de la Société des nations d'intervenir pour défendre l'un quelconque de ses membres qui serait victime d'une agression.

Le mémorandum se réfère aussi à un autre fait, qui est d'une très grande importance dans la situation actuelle de l'Europe. On sait que la France, pour se prémunir contre les dangers de guerre que les traités ont créés en Europe, a cru nécessaire de conclure, avec la Pologne et les trois Etats de la Petite-Entente, des « accords défensifs dans le sens de l'article 10 du Pacte », ce qui est une formule nouvelle pour désigner ce qu'on appelait autrefois, plus franchement, des « alliances ». Par là, est-il dit dans le mémorandum, la France a assumé de larges responsabilités pour garantir l'ordre international ». En d'autres termes, pour parler d'une manière plus réaliste, si la France compte sur l'assistance éventuelle de ses alliés, il faut que ceux-ci puissent compter sur la sienne.

Soit dit incidemment, il ne manque pas de gens, en France, pour estimer que ces alliances sont une charge plutôt qu'une garantie. C'est l'opinion que M. Gustave Hervé exprimait tout récemment dans la *Victoire*. Il se trouve même des gens pour dire que la France ferait mieux de renoncer à ces alliances. Mais, du moment qu'elles existent, la France doit être à même de faire face aux obligations qu'elles lui imposent.

Il résulte clairement du mémorandum que, étant donnée la situation européenne, le gouvernement français n'a pas confiance dans les institutions internationales pour assurer le maintien de la paix. Sur ce point, il est impossible de lui donner tort.

C'est pourquoi ce gouvernement n'a « désarmé », c'est-à-dire n'a réduit ses armements, que dans la mesure où il estimait que la sécurité nationale le lui permettait, étant donné que la teneur de l'article 8 — la lettre — ne lui faisait pas une obligation, selon son interprétation, de désarmer davantage.

Ici, il faut signaler une grave divergence d'appréciation entre la France et ses anciens ennemis, et même certains de ses anciens alliés. Le mémorandum indique les réductions d'armements qu'elle a opérées en vertu de l'article 8

Autour du désarmement

LE MÉMORANDUM FRANÇAIS

Dans notre article consacré au meeting « historique » de Londres, où M. Macdonald, premier-ministre en même temps que chef du parti travailliste, et les chefs des deux autres partis, M. Baldwin et M. Lloyd George, avaient exposé le point de vue anglais en matière de désarmement, nous avons signalé qu'il existait de grandes divergences d'opinion sur cette importante question, non seulement entre les vainqueurs et les vaincus de la grande guerre, mais même entre les vainqueurs.

Le mémorandum que le gouvernement français a adressé au Conseil de la Société des nations, et que la *Liberté* a résumé dans son numéro du 24 juillet, est une preuve frappante de la divergence qui sépare le point de vue français du point de vue anglais. Il vaut donc la peine de préciser cette divergence, soit dans un sens général, en ce qui concerne la question du désarmement prise dans son ensemble, soit, plus spécialement, par rapport à la grande conférence du désarmement qui doit s'ouvrir en février prochain, car c'est pour répondre au questionnaire du Conseil de la Société des nations, en prévision de cette conférence, que le gouvernement français lui a adressé son mémorandum. De cette manière, on pourra se faire une idée de ce que sera probablement l'attitude des deux puissances à la conférence, et de ce qui pourra en résulter pour celle-ci.

Il ne s'agit pas, — nous insistons sur ce point, — de donner raison à la thèse anglaise contre la thèse française, ou inversement. Dans cette question, comme dans toutes les questions d'ordre politique, chaque pays agit conformément à ce qu'il croit être son intérêt, et ce n'est que pour la galerie qu'il se prévaut d'arguments d'ordre moral ou juridique.

Objectivement, on est obligé de reconnaître que, si le point de vue anglais est très défendable pour qui ne considère que les intérêts anglais, le point de vue français l'est davantage encore pour qui ne considère que les intérêts français.

Pour comprendre les oppositions qui se heurtent dans la question du désarmement, comme dans toutes les questions issues du règlement de la paix, il faut s'élever au-dessus des conjonctures du moment et remonter à ce fait initial et capital : la grande différence, l'abîme même, qu'il y a entre le programme wilsonien, — les 14 et autres points, — qui devait servir de base à la conclusion de la paix, et les stipulations des traités de paix. Perdre de vue ce fait initial et capital, c'est se condamner à ne rien comprendre à la situation issue de la guerre et des traités de paix. On pourrait dire qu'il s'agit d'une lutte perpétuelle entre l'esprit, représenté par le programme wilsonien, et la lettre, représentée par les traités. Selon leur intérêt, les uns se prévalent de l'esprit, même quand ils l'ont renié à la conclusion de la paix ; les autres, de la lettre.

C'est le 4^{me} des 14 points qui prévoyait le désarmement, dans les termes suivants : « Echange de garanties suffisantes que les armements nationaux seront réduits au minimum compatible avec la sécurité intérieure. » Il ne s'agissait donc pas de désarmer les seuls vaincus, et, d'autre part, il s'agissait de régler les armements en vue de la sécurité intérieure, et non extérieure. Voilà l'esprit, dont se sont

toujours prévalus les vaincus, et dont se prévalent aussi aujourd'hui ceux des vainqueurs qui croient avoir intérêt à faire cause commune avec eux.

Très différente est la lettre, représentée par les traités, notamment par l'article 8 du Pacte et par le préambule de la partie V du traité de Versailles et des autres traités. Nous en avons reproduit la teneur dans notre précédent article, en indiquant qu'on pouvait les interpréter très différemment.

Ces textes ne parlent plus de la « sécurité intérieure », mais de la « sécurité nationale », c'est-à-dire vis-à-vis de l'étranger.

La sécurité nationale ? Peu avant la signature du traité de Versailles, le *Temps* du 21 avril 1919 disait : « A mesure que la paix approche, on distingue mieux les inévitables germes de guerre qu'elle contient. Et, dans le *Figaro* du 29 avril, M. Hanotaux disait : « La paix, telle qu'on nous l'insinue, recèle la guerre dans ses flancs. » Bien loin que les événements ultérieurs aient démenti ces prévisions, ils les ont plutôt confirmées. Ils s'ensuit que, pour presque tous les pays de l'Europe, la sécurité nationale est compromise par l'état de choses qu'ont créé les traités. Il s'ensuit aussi qu'ils ne croient pouvoir désarmer sans compromettre leur sécurité. Donc, ils se prévalent des textes des traités, qui, par leur caractère très élastique, leur permettent de ne pas désarmer.

C'est ce qu'a fait la France dans son mémorandum. On ne saurait l'en blâmer, sans s'interdire pour cela d'envisager les conséquences possibles de son attitude.

Nous avons signalé, dans notre précédent article, que jusqu'à présent le gouvernement français avait semblé ne pas vouloir tenir compte du préambule de la partie V des traités, relative au désarmement des vaincus, pour ne connaître que l'article 8 du Pacte. Or, dans son mémorandum, il tient compte de ce préambule, mais il l'interprète d'une tout autre manière que les Anglais. Tandis que les Anglais y voient, pour les vainqueurs, une obligation d'honneur, contractée vis-à-vis des vaincus, de désarmer, le mémorandum français y voit l'obligation, pour les vaincus, de rester désarmés selon les termes des traités, et, surtout, il conteste la thèse d'après laquelle ce préambule impliquerait pour les vainqueurs l'obligation de désarmer dans la même mesure que les vaincus. Il fait remarquer, assez justement, que si cette clause comportait la parité entre vainqueurs et vaincus, elle contredirait l'article 8 du Pacte, où il est question de proportionner les armements à la sécurité, compte tenu des conditions géographiques.

Quant à l'article 8 du Pacte, le mémorandum français l'interprète selon la lettre stricte. Il n'y voit pas, comme les Anglais, une obligation d'honneur de désarmer de toute manière. Il subordonne le désarmement à la sécurité, notamment à la réalisation éventuelle de l'« action commune », c'est-à-dire à la volonté et à la capacité de la Société des nations d'intervenir pour défendre l'un quelconque de ses membres qui serait victime d'une agression.

Le mémorandum se réfère aussi à un autre fait, qui est d'une très grande importance dans la situation actuelle de l'Europe. On sait que la France, pour se prémunir contre les dangers de guerre que les traités ont créés en Europe, a cru nécessaire de conclure, avec la Pologne et les trois Etats de la Petite-Entente, des « accords défensifs dans le sens de l'article 10 du Pacte », ce qui est une formule nouvelle pour désigner ce qu'on appelait autrefois, plus franchement, des « alliances ». Par là, est-il dit dans le mémorandum, la France a assumé de larges responsabilités pour garantir l'ordre international ». En d'autres termes, pour parler d'une manière plus réaliste, si la France compte sur l'assistance éventuelle de ses alliés, il faut que ceux-ci puissent compter sur la sienne.

Soit dit incidemment, il ne manque pas de gens, en France, pour estimer que ces alliances sont une charge plutôt qu'une garantie. C'est l'opinion que M. Gustave Hervé exprimait tout récemment dans la *Victoire*. Il se trouve même des gens pour dire que la France ferait mieux de renoncer à ces alliances. Mais, du moment qu'elles existent, la France doit être à même de faire face aux obligations qu'elles lui imposent.

Il résulte clairement du mémorandum que, étant donnée la situation européenne, le gouvernement français n'a pas confiance dans les institutions internationales pour assurer le maintien de la paix. Sur ce point, il est impossible de lui donner tort.

C

du Pacte. En apparence, cela représente un total fort respectable. Mais on lui objecte qu'il n'y a là qu'une apparence; en ce sens que seule son armée permanente a été réduite par l'application du service d'un an, et que les effectifs qui ne figurent plus dans son armée permanente figurent désormais dans ses réserves. Or, lui dit-on, ce qui importe, ce n'est pas le nombre d'hommes qui sont, en temps de paix, dans ses casernes, mais le nombre d'hommes qui en temps de guerre elle pourrait mettre en ligne, puisque la guerre moderne se fait au moyen des réserves, plutôt que de l'armée permanente. On se retrouve ainsi en présence de cette question des réserves instruites, qui joue un si grand rôle dans les controverses relatives au désarmement.

Pour comprendre toute l'importance de la divergence anglo-française, il faut citer un passage du discours de M. Macdonald à Londres, et le rapprocher d'un passage du mémorandum français.

Le Premier anglais a dit : « Genève doit procurer des résultats. Le monde attend de Genève non seulement des résolutions en faveur de la paix, mais une réduction numérique des tonnages, des effectifs, du matériel de guerre, une réduction véritable de ces armements qui signifient que les nations se préparent à la guerre. »

Dans le mémorandum français, il est dit : « Telle est l'étape que, conformément à l'article 8 du Pacte, la France a déjà spontanément accomplie pour la réduction et la limitation de l'ensemble de ses armements, et qui a ramené ceux-ci à un niveau qui lui est strictement correspondant au minimum compatible avec sa sécurité nationale, dans les conditions actuelles de l'Europe et du monde. »

En d'autres termes, le gouvernement français déclare qu'il ne peut plus réduire ses armements au-dessous de leur niveau actuel, tandis que le premier-ministre anglais, soutenu en cela par les autres chefs de parti, demande de nouvelles réductions.

Il va sans dire que, si chaque partie restait sur ces positions actuelles, la grande conférence de 1932 pourrait difficilement aboutir, en tant que conférence du désarmement, car, si la France refusait toute nouvelle réduction de ses armements, ni l'Angleterre ni aucune autre puissance ne consentiraient à réduire les leurs. De leur côté, les vaincus de la grande guerre prétendraient plus que jamais au droit de réarmer.

Pratiquement, le mémorandum français équivaut à suggérer que la conférence de 1932 prenne un autre caractère que celui d'une conférence du désarmement. Elle deviendrait une conférence plutôt politique, et son but serait d'organiser la sécurité, comme condition préalable du désarmement. Autrement dit, il faudrait modifier ces conditions actuelles de l'Europe et du monde, qui empêchent la France d'opérer de nouvelles réductions dans ses armements. En fait, c'est visiblement cela, c'est-à-dire l'établissement de la sécurité, que le gouvernement français attend de la conférence de 1932, et il l'invite à s'atteler à cette œuvre.

Mais, outre qu'on ne voit pas par quels moyens on pourrait modifier les conditions actuelles de l'Europe et du monde, on se retrouverait devant une autre divergence anglo-française. Les Anglais, suivis par tous les vaincus et par quelques-uns des vainqueurs de la grande guerre, soutiennent que le désarmement créera la sécurité. Les Français, suivis par leurs petits alliés actuels, répondent que la sécurité est la condition préalable du désarmement.

Si l'on devait aboutir à la constatation que le désarmement, total ou partiel, est impossible, on ne pourrait se défendre de sérieuses appréhensions pour l'avenir, car, alors, la question du réarmement des vaincus se poserait. Et l'on peut être sûr que les considérations de droit et d'équité ne joueraient aucun rôle. Telles puissances seconderaient les vaincus selon l'intérêt qu'elles auraient à le faire, et elles interpréteraient les traités selon leur intérêt. Le concours qu'elles prêteraient aux vaincus pourrait neutraliser l'opposition d'autres puissances. E.

Nouvelles religieuses

Un hospice suisse au Tibet

Les chanoines Melly et Coquiz, de Saint-Maurice, qui, sur l'invitation de Mgr Guébriant, supérieur des Missions étrangères, étaient partis au mois de novembre dernier pour faire un voyage d'exploration au Tibet, en vue d'examiner la possibilité d'établir sur les hauts cols de l'Himalaya une œuvre hospitalière semblable à celle du Grand-Saint-Bernard (Valais), sont rentrés après un voyage riche en pittoresques vicissitudes.

Sur rapport favorable, le Chapitre général du Grand-Saint-Bernard, convaincu de la grande utilité de cette fondation, a décidé de la réaliser le plus tôt possible.

Un prêtre et des religieuses décorés

Le gouvernement français a nommé chevalier de la Légion d'honneur le chanoine Brunet, aumônier de la Petite-Roquette.

Depuis vingt-quatre ans, ce saint prêtre se livre à l'apostolat auprès des jeunes détenus.

Des médailles d'or ont été attribuées pour services exceptionnels rendus à l'Assistance publique à M^{me} Marie-Clémentine Rahu, religieuse de la Providence de Séz, à Caen (Calvados); à M^{me} Marie Boutruche, en religion Sœur Célestine de Montfort, supérieure de l'hôpital-hospice de Montfort (Ille-et-Vilaine); à M^{me} L. Blais, en religion Sœur Saint-Bernard, supérieure de l'orphelinat de Giel (Orne).

L'abbé Wetterlé

Strasbourg, 31 juillet.

Les obsèques véritablement grandioses et émouvantes qui ont été faites à l'abbé Wetterlé dans son pays natal témoignent du prestige immense qu'a gardé, en Alsace, le grand lutteur pour la cause française que fut Wetterlé. A d'autres heures, Colmar a connu des remous populaires d'autre nature, qui pouvaient faire douter de ses véritables sentiments à l'égard de la patrie retrouvée; M. le sous-secrétaire d'Etat Frey, Alsacien lui-même, à la fin du discours qu'il a prononcé aux funérailles comme représentant officiel du gouvernement, a fait une discrète allusion aux nuages qui ont troublé la sérénité du beau rêve que l'abbé Wetterlé avait fait du retour de l'Alsace à la France, mais, ajoutait aussitôt le ministre, « l'Alsace française tient à lui dire aujourd'hui qu'elle vit et qu'elle remplira sans faiblir les heures destinées qu'il lui souhaitait au sein de la France ».

De part et d'autre, de la barricade, puisque nous avons vu, hélas! des barricades s'élever entre fils de l'Alsace, de part et d'autre, on s'est mépris sur le véritable caractère de la protestation alsacienne de 1927-1928. Cette protestation se dressait contre les erreurs d'un gouvernement et jamais contre la France; c'est dire que les alarmes des patriotes n'étaient pas plus fondées que les espérances de ceux, s'il en fut, qui rêvaient de détacher l'Alsace de la France. Il n'y eut pas, depuis 1918, de démonstration plus éclatante des véritables sentiments de l'Alsace qu'autour du cercueil de l'abbé Wetterlé qui, depuis sept ans, éloigné de la politique et de son pays, n'en est pas moins resté un drapeau: le drapeau de la fidélité.

L'abbé Wetterlé, il y a quelques mois seulement, célébrait le 70^e anniversaire de sa naissance, et, à cette occasion, la presse alsacienne lui a consacré de longs articles, rendant un hommage de gratitude inaltérable à celui qui, pendant un quart de siècle, a si courageusement milité en faveur du retour de l'Alsace à la France.

Né en 1861, Emile Wetterlé avait dix ans lorsque sa province natale fut arrachée à la France et il appartenait à une famille restée profondément française d'esprit et de cœur. Les amitiés qu'il avait nouées durant ses études au collège, le séjour prolongé que, jeune prêtre, il avait fait en France comme précepteur dans la famille Louis Bertrand, devaient renforcer en lui l'amour de la patrie perdue; aussi, lorsque les circonstances décidèrent de sa vocation de journaliste, la protestation contre l'annexion devint-elle la base de toute son activité journalistique, comme de toute son activité politique, quand, en 1897, il fut élu conseiller général, en 1898, député au Reichstag, en 1902, député à la Délégation d'Alsace-Lorraine, en 1911, membre du Landtag.

Le gouvernement impérial et ses représentants à Strasbourg ont, à juste titre, considéré l'abbé Wetterlé comme le représentant le plus influent de l'idée française en Alsace et ses rapports avec les autorités allemandes furent, de ce fait, très tendus. En 1909, la Chambre correctionnelle de Colmar le condamnait à deux mois de prison, pour un minime délit de presse qui eût mérité au plus quelques dizaines de francs d'amende. Cette condamnation fut unanimement considérée comme un acte de vengeance et d'intimidation, et, à la sortie de prison, il fut l'objet d'une réception triomphale qui devait tourner à la confusion et à la colère de ceux qui avaient inspiré un jugement aussi sévère.

Mais, en juillet 1914, les Allemands méditaient de frapper un coup plus grave: Wetterlé était sur le point de comparaître devant la cour suprême de Leipzig. Il eut vent de ce qui se tramait et se réfugia en Suisse, où la guerre le surprit sous le toit hospitalier du même ami, Mgr Weinstetter, où devait, il y a peu de jours, le surprendre la mort.

Lorsque, enfin, les cloches de paix de l'armistice annoncèrent la victoire de la France, l'abbé Wetterlé vit l'accomplissement de l'espérance politique de toute sa vie. Mais les difficultés qui ne tardèrent pas à surgir en Alsace furent pour lui une douleur inexprimable et son passé, son ardent patriotisme lui interdisant de s'associer à l'attitude combattive de ses anciens amis et alliés politiques, un certain fossé se creusa entre lui et l'action politique du parti qui, en 1919, l'avait envoyé siéger à la Chambre française. En 1924, l'Union populaire, dans une réunion préliminaire aux élections, écarta sa candidature et très dignement, sans récriminations indignées, il se retira totalement des luttes politiques; il quitta même l'Alsace et eut la consolation de finir ses jours comme consultant canonique de l'ambassade de France auprès du Vatican.

M. de Fontenay, ambassadeur de France, dans le discours qu'il a prononcé aux obsèques, a rendu un bel hommage à la dignité de la vie sacerdotale et à la noblesse de caractère du défunt. « J'avais demandé pour lui la préfecture au Saint-Siège, dit M. de Fontenay, et j'avais trouvé un acquiescement ému de la part du Vatican. Mais, quand l'abbé Wetterlé en eut connaissance, il me conjura de n'en rien faire. « Je suis et j'ai toujours été, dit-il, pour mes amis, pour les Alsaciens, l'abbé Wetterlé. Laissez-moi mourir comme tel. Si, du jour au lendemain, on leur parlait de Mgr Wetterlé, ils se demanderaient de qui il s'agit. » Devant une si ferme, si naïve et si touchante modestie, conclut l'ambassadeur, je crus devoir m'incliner, non sans avoir répondu: « Mon cher ami, vous resterez toujours l'abbé Wetterlé, non seulement pour les Alsaciens, mais pour tous les Français, car l'abbé Wetterlé est entré définitivement et pour toujours dans l'histoire de France. » R. M.

AUX LIEUX SAINTS

Un nouveau haut-commissaire. — Sokolow à la tête du sionisme. — Chez les Arméniens catholiques.

Jérusalem, 24 juillet.

Un supplément de la Gazette officielle du gouvernement palestinien vient d'annoncer que sir John Chancellor, haut-commissaire britannique à Jérusalem, se retirera de ses fonctions dans trois mois. Il sera remplacé par le lieutenant-général Arthur Grenfell Wauchope.

Du nouveau commissaire, on ne connaît ici, jusqu'à présent, que les états de services. Toutefois, la presse commence déjà à pronostiquer sur le nouveau gouvernement. Les juifs, en général, retiennent avec sympathie que le nouveau haut-commissaire sort de l'armée et estiment que son administration va assurer au pays une période de calme et de paix comme on l'a vue sous un autre grand soldat, le maréchal Plumer.

Les Arabes, au contraire, ne cachent pas leur mécontentement de la retraite de sir John Chancellor, qui, arrivé en Palestine en ami des sionistes, avait fini par se mettre contre le Foyer national juif.

Un journal musulman prédit que sir Arthur Wauchope aura le même sort que son prédécesseur, s'il ne devient pas un instrument docile dans les mains des juifs.

Le XVII^e congrès sioniste de Bâle a eu des moments très dramatiques. Mais, malgré les apparences, la politique générale du Foyer national en Palestine n'a subi aucune modification.

Le sionisme continuera comme par le passé. Le changement du chef du mouvement ne changera rien. M. Nahum Sokolow fera comme M. Weizmann.

A Bâle, il y a eu des conflits dus aux différents tempéraments des délégués, et aussi des heurts de tendances entre les différents partis; mais ces divergences n'ont trait qu'à la tactique à suivre.

Les Arméniens catholiques ont décidé l'ouverture d'une école.

La direction en a été confiée aux Pères Méchitaristes de Venise, qui ont envoyé sur place le R. Père Manuel Tasjan.

Le supérieur de la Communauté arménienne catholique de Jérusalem, le R. Père Jacques Guiragossian, qui a été le promoteur de cette initiative, a été largement encouragé non seulement par les autorités ecclésiastiques locales, mais par la Sacré Congrégation pour les Eglises orientales, à laquelle le projet avait été recommandé d'une façon particulière par S. G. Mgr Valerio Valeri, délégué apostolique pour la Palestine, l'Égypte et l'Abyssinie.

Le Père Guiragossian vient aussi de rendre plus solennelles les cérémonies religieuses de rite arménien au sanctuaire de Notre-Dame du Spasme, à la quatrième station du chemin de la croix, qui sert d'église paroissiale pour les Arméniens catholiques.

La nouvelle école sera une réponse à ceux qui accusent les missionnaires de Rome de faire œuvre antinationale contre les Arméniens, en tâchant de les latiniser et déchristianiser.

La population arménienne à Jérusalem est d'à peu près 3500 âmes, dont 750 sont catholiques de rite latin ou arménien; 100 appartiennent à différentes sectes protestantes et les autres sont schismatiques.

Tandis que les Arméniens protestants ou orthodoxes ont plusieurs écoles et œuvres d'assistance, grâce aux subsides qu'ils reçoivent en abondance des Etats-Unis d'Amérique, les Arméniens catholiques ont été, jusqu'à présent, presque entièrement oubliés par leurs coreligionnaires étrangers.

Italiens et Slaves

Trieste, 31 juillet.

On mande de San Pietro del Carso qu'une machine infernale a été découverte, suspendue à une fenêtre de la caserne de la milice nationale. D'après un premier examen il s'agirait d'un engin de grande puissance qui devait éclater au moment où l'on aurait ouvert la fenêtre.

Le parti communiste en Russie

Moscou, 31 juillet.

A la séance de la commission centrale de contrôle du parti communiste, des renseignements ont été fournis sur l'effectif du parti. En 1930, 670.529 nouveaux membres ont été admis, dont 451.840 sont des ouvriers.

Au 1^{er} avril, le parti comprenait en tout 2.258.907 membres, dont 66,5 % sont des ouvriers et 17,2 % des paysans.

NOUVELLES DIVERSES

M. Marinkovitch, ministre yougoslave des affaires étrangères, se rendra à Varsovie dans la deuxième moitié du mois d'août.

Une commission militaire soviétique, sous la conduite du général Lewandowski, est partie à destination de la Mongolie où elle va procéder à une réorganisation de l'armée.

On mande de Tiflis que de nombreuses arrestations ont été opérées dans les milieux intellectuels de Géorgie.

MM. Brüning et Curtius feront visite au gouvernement italien vers le milieu de la semaine prochaine.

L'écrivain Romain Rolland est arrivé à Lucerne, où il fera un séjour de longue durée.

La Chambre des communes anglaises s'est ajournée au 20 octobre.

En Espagne

Les grèves

Madrid, 31 juillet.

On apprend de Grenade que, selon un bruit qui circule, une grève serait déclenchée par la Fédération générale ouvrière, si le gouverneur ne donnait pas sa démission. Ce dernier est arrivé à Madrid pour exposer la situation au gouvernement. Les conseillers municipaux socialistes de Grenade ne prennent plus part aux séances de l'hôtel de ville.

Un coup de main contre une banque

Barcelone, 31 juillet.

Dans la ville de Manrèse, un groupe d'inconnus a pénétré, revolver au poing, dans la succursale de la Banque Urquijo et a emporté 100.000 pesetas.

Les communistes

Moscou, 31 juillet.

La Pravda apprend d'Espagne que le 15 août s'ouvrira, à Madrid, le IV^e congrès du parti communiste espagnol. Le programme des travaux comporte les sujets suivants: 1^o la révolution espagnole et les tâches du parti communiste; 2^o le problème national; 3^o le travail chez les jeunes; 4^o luttes économiques et politiques syndicales du parti; 5^o problèmes fondamentaux de la révolution paysanne.

Dès le 15 août, l'organe hebdomadaire du parti communiste espagnol, le Mundo Obrero (Le monde ouvrier), paraîtra chaque jour.

La santé de M. Lloyd George

Londres, 31 juillet.

Les médecins qui soignent M. Lloyd George se montrent très satisfaits de l'état du malade et, bien que l'anxiété consécutive à l'opération subie par le patient subsiste pour quelque temps, il y a tout lieu d'espérer des progrès lents mais constants.

M. Lloyd George a passé une bonne nuit.

Un projet d'économies en Angleterre

Londres, 1^{er} août.

On publie le rapport du comité des économies chargé d'étudier les diminutions de dépenses qui seraient réalisables dans les services publics.

Les recommandations de ce comité portent notamment sur la réduction des traitements du personnel enseignant et du personnel des services armés, ainsi qu'une diminution des secours accordés aux chômeurs et l'abolition de la caisse affectée au développement des réseaux routiers. Il serait possible d'économiser 96 millions 578.000 livres sterling (environ 2 milliards et demi).

L'Allemagne

ne veut pas engager ses trésors artistiques

Berlin, 31 juillet.

La proposition des antiquaires français d'accorder un prêt à l'Allemagne, à condition que celle-ci donne en gage à la France une partie de ses trésors artistiques, est considérée par les milieux politiques berlinois comme n'étant pas digne de discussion.

LA GUERRE CIVILE EN CHINE

Tien-Tsin, 1^{er} août.

Le général Tchang Kai Chek annonce que la campagne contre les rebelles se poursuit favorablement et que Toung-Hou, dernière place forte des communistes dans le Kiang-Si, a été occupé.

AVIATION

L'exploit des aviateurs Boardman et Polando

Suivant avec une régularité parfaite l'itinéraire qu'ils s'étaient tracé, les aviateurs américains Boardman et Polando, à bord de l'avion Cape Cod, ont passé au-dessus de l'aéroport du Bourget au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Nul ne les aperçut, mais, dans la matinée de jeudi, un mécanicien trouvait sur le terrain du Bourget, à proximité des hangars, une grande enveloppe contenant quelques exemplaires du New-York Times, qui était attachée à un parachute. Cette enveloppe avait été lancée par les pilotes du Cape Cod. Le pli était adressé au « maire de la cité ».

Le pli en question, remis au président du conseil municipal de Paris, portait la suscription suivante :

« Ce paquet a été lancé par Russell-Boardman, pilote de l'avion Cape Cod, au cours de son vol sans escale de New-York City à Stamboul (Turquie). Prière de le transmettre au maire de votre ville, avec les compliments du New-York Times. »

A l'intérieur de l'enveloppe était un autre message, ainsi conçu :

« 26 juillet 1931. — A Son Honneur le Maire de Paris, »

« Le numéro du New-York Times ci-joint a été transporté, de New-York City, par l'aéroplane Cape Cod, au cours de son vol sans escale jusqu'à Stamboul (Turquie), et vous est offert avec les meilleurs compliments du New-York Times. »

Le raid Londres-Tokio

On annonce que miss Amy Johnson a atterri mercredi après midi, à Kazan, à 600 kilomètres à l'est de Moscou.

Elle a repris l'air jeudi matin, à 5 heures, à destination de Sverdlovsk, où elle a atterri à 9 heures 40.

La liaison Australie-Angleterre

L'aviateur australien Mollison, qui avait dû faire un atterrissage forcé à 15 milles au sud de Batavia (île de Java), a repris, jeudi, son vol pour Singapour (presqu'île Malaise).

M. BRIAND FATIGUÉ

Paris, 31 juillet.

M. Aristide Briand, légèrement indisposé, a quitté le ministère des affaires étrangères pour se rendre en automobile à Cocherel où il compte se reposer quelques jours. Il continuera cependant à diriger les services du Quai d'Orsay pendant ce temps.

M. Briand éprouve une certaine fatigue causée en grande partie par le travail auquel il a dû se livrer lors des dernières conférences de Paris et de Londres.

Le correspondant parisien du Journal de Genève dit que M. Briand a souffert, notamment au cours de la conférence de Londres, de crises d'asthme très fortes. Les symptômes de fatigue excessive se montrent d'autre part fréquemment, se manifestant particulièrement par une tendance insurmontable au sommeil, qui n'empêche pas d'ailleurs parfois, la nuit, de désagréables insomnies. Enfin, M. Briand a une tension artérielle très forte.

Le correspondant de la Nouvelle Gazette de Zurich à Paris dit qu'on a été frappé, pendant la conférence de Londres, de l'aspect fatigué de M. Briand. Celui-ci a emporté de Londres une grippe qui, aggravé son asthme. Les insomnies qui s'en sont suivies l'ont considérablement éprouvé.

M. Briand étant avec cela grand fumeur — il grille jusqu'à soixante cigarettes par jour — l'état du cœur ne laisse pas que de donner des inquiétudes.

A l'encontre de ce que dit la note officielle ci-dessus, le correspondant de la Gazette de Zurich dit que M. Briand devra laisser l'intérieur de son ministère à MM. Laval et Flandin.

LA PRESSE SOVIÉTIQUE

Les autorités soviétiques ont procédé récemment à une nouvelle réforme de la presse. Les clichés de deux des plus grands journaux soviétiques, ceux de la Pravda et des Isvestias, sont envoyées par avion dans les villes les plus importantes de l'Union soviétique, telles Kharkof, Léningrad, Rostov, Tiflis, Novosibirsk où ils sont tirés, de sorte que, le lendemain ou le jour même de leur parution à Moscou, ces journaux soviétiques paraissent également en province. En outre, c'est Moscou également qui dicte par radio les articles qui doivent paraître dans les journaux de la province.

Ceci montre quel prix les bolchévistes attachent à la diffusion de la presse militante.

Echos de partout

LA NOURRITURE DE GANDHI

Le chef nationaliste hindou, qui arrivera à Londres, sera logé dans un institut de bienfaisance, dans l'un des quartiers les plus pauvres, où il se trouvera en compagnie de bons samaritains, d'ascètes qui s'astreignent, eux aussi, aux disciplines les plus rigoureuses. Une cellule lui sera réservée avec, pour tout ameublement, une table et une chaise.

Quant à sa nourriture, il y sera pourvu avec une quantité prodigieuse d'oranges et de citrons, qui lui ont été offerts par un admirateur inconnu, à titre absolument gracieux, cela va sans dire. Le lait de chèvre, qui est son aliment principal, présente, il est vrai, un problème plus difficile.

Parmi les admirateurs de Gandhi, connus ou inconnus, il n'y en a pas un seul, dans toute la région de Londres, qui possède une chèvre; et le lait de chèvre ne se vend pas dans les laiteries de la capitale anglaise. Le monopole en est détenu par un laitier, l'unique personne qui, dans la métropole, entretienne une chèvre pour des fins commerciales. Il a promis de fournir à Gandhi autant de lait que celui-ci voudrait; mais il le lui comptera à raison de neuf pence le litre (90 centimes le litre). Ce chevrier n'est pas un idéaliste.

L'INVITE DÉTERMINANTE

Etant en chaire, un pasteur anglican remarqua une « fidèle » qui avait trop manifestement fêté la dive bouteille. Il donna l'ordre au bedeau de la faire sortir.

On s'attendait à un peu de tapage. A la stupefaction générale, la bonne femme se laissa conduire docilement dehors.

Intrigué, le pasteur, après le service, interrogea le bedeau.

— Comment avez-vous fait, Smith ?
— C'est bien simple, M. le Pasteur. Je lui ai dit tout doucement à l'oreille : « Venez, la mère, nous allons aller prendre un petit verre ensemble. »

FOLIE COLLECTIVE

Du Matin de Paris :

Beaucoup de femmes partent en vacances pour se reposer. Du moins elles le croient, mais en réalité il n'y a rien de plus exténuant pour elles que les vacances. D'abord, il s'agit de ne perdre aucune minute d'activité ou de plein air. Il y a à l'heure du bain, celle du sport sur la plage, celle des jeux, celle de la culture physique. Il y a, aussitôt après le déjeuner, les excursions, les promenades, les randonnées à pied, à bicyclette, à cheval, en auto. Il y a de nouveau le bain, puis le dîner, puis les danses. Sans oublier le tennis, le golf, les gymkanas; sans oublier le croquet, le canot, et quoi encore ?

Heureusement que, après la frénésie des vacances, il y a le repos, de la rentrée.

MOT DE LA FIN

Dialogue de minuit :
— La bourse ou la vie ?
— Je n'ai que la vie... La bourse, c'est toujours ma femme qui l'a !

Les cloches sur la ville

Cloches, qui vous épandez, ce soir, sur la ville en harmonieux appels, laissez-moi, en ce jour patriotique où votre concert élargi montera plus solennel vers les cieux, célébrer votre vocation glorieuse parmi les hommes et la place providentielle qui vous est faite dans l'économie de notre salut. Lorsque vous retentissez au-dessus de nos têtes, votre voix est si puissante qu'elle couvre toute autre voix. Haut perchées dans les airs, vous dominez nos rumeurs d'en bas et vous rythmez, impassibles, la louange du Créateur et Rédempteur. Même celui qui voudrait ne pas vous entendre, lorsqu'il passe auprès de la tour qui contient votre élan, doit, pour converser, élever sa propre voix.

Le fracas de midi, enfiévré, exaspéré, égoïste, s'arrête un instant, interdit, à vos pieds. Lorsque des étrangers, habitués des villes où les cloches sont muettes, séjournent dans celles où les cloches sonnent encore, c'est en eux un étonnement et un ravissement. Ils écoutent le passé qui tinte à leurs oreilles.

Aujourd'hui, il semble que la vie moderne, si anarchique, si individualisée et lâchée, s'accommode mal de ce bruit inutile et gênant. Il semble qu'on a le dédain de tout ce qui n'est pas directement pratique. Notre existence est si enfiévrée, si excitante, qu'on voudrait discipliner et réduire les bruits. Mais il y a les avertisseurs de toute espèce, de ceux pour qui la vitesse est une nécessité; il y a les moteurs incombustibles d'une époque de machinisme; il y a les musiques de toute espèce chères aux oreilles de celui qui veut s'étourdir. Il y a les avions qui promettent sur vos têtes. C'est le progrès, c'est la vie, c'est l'homme qui se sent vivre.

Mais il est dangereux de se griser aux promesses fallacieuses des sirènes. Prenez garde qu'elles n'envahissent tout votre cœur et ne le fassent aspirer aux seules jouissances matérielles. Vous n'entendrez plus le son des cloches, car les cloches c'est le spirituel et le spirituel est une primauté dont bientôt vous ne voudrez plus, car le spirituel vous génère.

Le spirituel, c'est l'âme et c'est la mort, c'est le péché et la vie future; c'est le frein opposé à nos ambitions malsaines, c'est la digue à l'anthropocentrisme.

Le spirituel, c'est la cloche; c'est la messe, où tout un peuple de croyants adore encore le plus audacieux des mystères; c'est la sépulture si redoutée, parce qu'elle est le terrible et universel échec; c'est le rappel de la prière à l'homme pour qui la terre suffit.

On voudrait bien d'une croyance, mais sans sacrifices, sans prières, sans restrictions surtout dans les ambitions et les plaisirs.

On veut bien l'Eglise, mais subordonnée à certaines politiques, à certaines suprématies étatiques qui s'accommodent mal d'un monde surnaturel.

La cloche, c'est encore le rappel de notre dépendance, l'appel de l'au-delà. Les cloches parlent haut et clair. Elles nous feront prier, ce soir, pour notre pays.

X.

Le déclin de Vallorbe

Le Conseil d'Etat vaudois propose au Grand Conseil de supprimer les paroisses de Vallorbe et de Ballaigue et de créer une paroisse de Vallorbe-Ballaigue. Les postes de pasteur de Ballaigue, de Lignerolle et le second poste de pasteur d'Orbe sont actuellement vacants.

La population de Vallorbe, qui était de 4631 habitants en 1920, est descendue à 4134 habitants en 1930. La population de Ballaigue est restée stationnaire. En adjoignant Ballaigue à Vallorbe, on obtient une population totale de 5005 habitants.

Les passeports abolis

Le Département fédéral de justice et police communique : A partir du 1^{er} août, les Français et les Belges qui viennent en Suisse en touristes pour un séjour maximum de trois mois ne sont pas tenus d'être munis d'un passeport. Ils sont autorisés à passer la frontière à la condition qu'ils exhibent une carte d'identité de leur pays d'origine.

Fête fédérale de lutte

La fête fédérale de lutte aura lieu à Zurich les 15 et 16 août.

NOS MAISONS D'ÉDUCATION

Pensionnat d'Ingenbohl
Le pensionnat Theresianum, à Ingenbohl (Schwytz), a terminé l'année scolaire le 14 juillet. 454 jeunes filles ont suivi les cours du pensionnat; 311 habitaient la Suisse. Le canton de Fribourg avait envoyé dix élèves.

On connaît l'excellent enseignement donné à Ingenbohl et les traditions religieuses de cet établissement. C'est ce qui fait son succès auprès des familles chrétiennes. Les cours recommenceront le 20 octobre.

Pour la langue française

Le verbe latin *urgere*, qui signifie *presser*, est traduit en français dans un certain langage théologique par *urger* : « Dans ce cas, il ne faut pas urger la restitution », c'est-à-dire qu'il ne faut pas l'exiger... « Il ne faut pas urger là-dessus », c'est-à-dire qu'il ne faut pas insister... « Votre argumentation est bonne, mais, sur tel point, vous auriez dû urger davantage », c'est-à-dire votre raisonnement aurait dû prendre une forme plus nette et plus décisive.

Le verbe français *urger* est un barbarisme.

Nouvelles financières

L'étalon d'argent au Mexique

C'est un paradoxe que, au moment où partout l'or a évincé l'argent comme monnaie légale, le Mexique décide de revenir à l'étalon d'argent. Le Mexique avait l'étalon d'or depuis 26 ans. C'est en mars 1905 qu'on y avait aboli le bimétallisme, adopté en 1867. A la vérité, la frappe de l'argent avait pris un tel développement que l'or ne comptait pour ainsi dire pas dans le système monétaire mexicain. L'avilissement du métal d'argent, que le Mexique produit en grande quantité, porta un coup funeste à la monnaie mexicaine. Le Mexique essaya, avec la Chine, de faire reconnaître par un accord international une valeur fixe à l'argent; mais ce projet échoua; le Mexique adopta alors l'étalon d'or. On frappa des pièces d'or de 2 pesos et 2 p. 1/2 (5 fr. et 7 fr. 50). Mais, par l'effet des troubles intérieurs, et aussi à cause des lourds paiements à faire à l'étranger pour le service de la dette, l'or se raréfia et l'argent redevint monnaie courante. Pour finir, le gouvernement lui-même se mit à frapper, de 1923 à 1926, de la monnaie d'argent d'un aloi inférieur.

De sorte que la décision du gouvernement de revenir à l'étalon d'argent n'est que la légalisation d'un état de choses irrégulier.

L'escompte allemand

La Reichsbank a augmenté son taux d'escompte à partir du 1^{er} août de 10 à 15 % et le taux d'intérêt pour les prêts sur titres de 15 à 20 %.

La Reichsbank reprendra, la semaine prochaine, le trafic normal des paiements. Lundi, le trafic illimité des virements reprendra entre les banques faisant partie de l'association des virements.

Mardi, le trafic illimité des virements sur chèques postaux et des comptes de virements de la Reichsbank.

Mercredi, les virements sur chèques postaux et comptes de la Reichsbank reprendront.

La circulation fiduciaire de la Reichsbank s'élève maintenant à 4 milliards 400 millions. On pense qu'elle montera à 4 milliards 600 millions. Les comptes de virement ont augmenté de 200 millions.

Au secours de la Banque d'Angleterre

On se refuse à donner quelque indication que ce soit sur les résultats de la conférence qui s'est tenue hier vendredi, entre les représentants de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France. Cependant, dans les milieux financiers bien informés, on a l'impression que ces délicates négociations ont fait de très appréciables progrès et qu'il se pourrait que l'accord intervint dans la journée d'aujourd'hui.

On précise que l'entente qui paraît devoir se conclure à brève échéance comportera une puissante action de soutien de la livre qui sera menée à l'aide d'une importante ouverture de crédits dont le montant n'est pas encore définitivement fixé et qui seraient accordés par moitié par la Banque fédérale de New-York et par la Banque de France.

La liquidation de la société Tobler

Hier matin vendredi, des négociations ont été entamées à Berne, devant M. Peter, président du tribunal, à propos de la demande de sursis concordataire présentée par la chocolaterie Tobler Holding.

Le tribunal n'a pas admis la demande de rejet présentée par M. Lifschitz. L'instance supérieure n'a pas encore pris de décision sur la demande de faillite présentée par M. Lifschitz. Le concordat a été accordé pour deux mois et c'est M. Otto Wirz, notaire, qui a été nommé liquidateur.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

1^{er} août

BAROMÈTRE	
juillet	1 ^{er} août
26	27
28	29
30	31
1 ^{er}	août

720	715	710	705	700	695	690	685
720	715	710	705	700	695	690	685

THERMOMÈTRE %

juillet	26	27	28	29	30	31	1 ^{er}	août
7 h. m.	15	15	15	13	12	13	14	7 h. m.
11 h. m.	20	21	16	18	17	21	20	11 h. m.
7 h. soir	21	17	16	17	22	22		7 h. soir

FEUILLETS MUSICAUX

- de M. l'abbé G. Dougoud
- No 1 : O Salutaris
Tantum ergo
Laudate Dominum
 - No 2 : Regina Cœli A
Regina Cœli B
 - No 3 : O Salutaris
Tantum ergo

Prix net : 20 cent. chaque feuillet

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Place Saint-Nicolas, 130 et Librairie Saint-Paul — FRIBOURG —

CARNET DE LA SCIENCE

Le congrès de radiologie

Le troisième congrès international de radiologie qui a réuni à Paris, à la Sorbonne, 1200 congressistes, vient de terminer ses travaux. Plus de trente pays étaient représentés. Outre 300 communications, le congrès a étudié de nombreux rapports sur l'exploration des muqueuses digestives (Etats-Unis), sur le traitement du cancer du sein (Angleterre), sur l'exploration des voies urinaires par expression de substances opaques (Allemagne) et sur la radiothérapie des affections inflammatoires (Italie).

M. Antoine Bécclère, un des grands pionniers de la radiologie, a présidé le congrès.

La Suisse a été à l'honneur : pays candidat au prochain congrès international de 1934, avec siège à Zurich, elle l'a emporté sur deux autres nations.

La délégation de Suisse, présidée par M. Gilbert (Genève), a désigné le professeur Schinz (Zurich) comme président du futur congrès. L'assemblée plénière a confirmé hier, vendredi, ce choix.

PETITE GAZETTE

30,000 dollars d'amende pour non déclaration de robes de Paris

Ce n'est pas sans courir de gros risques qu'on peut introduire clandestinement aux Etats-Unis des robes venant de Paris. Mistress Shepherd, bien connue dans la haute société américaine, en a fait l'expérience ces jours derniers quand elle dut signer au bénéfice de la douane américaine un chèque de 30,000 dollars (150,000 francs suisses) d'amende pour avoir essayé de faire passer, sans payer les droits d'usage, plusieurs modèles d'une grande maison de couture parisienne.

La population polonaise

Depuis la reconstitution de l'Etat polonais, c'est-à-dire au cours des 12 dernières années, la population de la Pologne a passé de 26 millions d'âmes à 31 millions.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Exécution capitale

Un Irlandais nommé Dornan, fermier, condamné à mort pour avoir tué, à coups de fusil, deux sœurs, âgées respectivement de vingt et vingt-huit ans, qui travaillaient dans un champ à Newton-Commelin, en Irlande, a été exécuté hier matin vendredi, à la prison de Belfast.

Disette d'eau à Jérusalem

Jérusalem souffre d'une disette d'eau sérieuse. Les sources qui alimentent la ville ne fournissent plus qu'environ 18,000 hectolitres, tandis que la consommation journalière est de 36,000 hectolitres.

Les bandits américains

A la suite des derniers crimes commis par des bandits, qui ont tué à coups de mitrailles des enfants dans le quartier italien, le chef de la police de New-York a donné comme instruction aux policiers et aux volontaires qui se sont enrôlés pour débarrasser la ville des terroristes de tirer sans sommation. Le total des récompenses offertes à quiconque fournira des renseignements permettant d'arrêter les bandits atteint 25,000 dollars.

Les cannibales congolais

L'expédition de représailles envoyée pour venger la mort de M. Ballot, commissaire belge, qui fut tué et mangé par une tribu cannibale congolaise, a surpris celle-ci à Indélé, sur le Kouilli. Après une lutte acharnée, le chef de la tribu et cinq indigènes ont été tués.

Accident alpestre

On a retrouvé, dans le vallon de Kapruna, derrière le sommet de la Glocknerin, dans les Alpes du Tyrol, à une altitude de 3400 mètres, deux touristes de Munich morts gelés.

SUISSE

Incendie

À Hanz (Grisons), jeudi, le feu s'est déclaré dans la salle des machines de l'entreprise de construction Caprez. Le bâtiment de bois, comprenant deux étages, a été complètement détruit. Dans la maison se trouvaient des machines pour une valeur de 30 à 35,000 francs. Elles ont été complètement détruites par les flammes. Une partie seulement de ces machines était assurée.

Noyés

A Brougg (Argovie), hier vendredi, un enfant de huit ans, fils de M. Berger, avocat, jouant au bord de l'Aar, est tombé dans la rivière et s'est noyé.

Près de Rheinfelden (Argovie), hier vendredi, deux jeunes gens de Steffisburg, près de Thoun, Albert Kämpf, typographe, et Hans Baur, apprenti, qui descendaient le Rhin en canot, ont été pris dans un remous, en aval de l'usine électrique, et leur embarcation chavira.

Baur réussit, avec beaucoup de peine, à atteindre la rive à la nage, tandis que Kämpf fut entraîné par le courant. Son corps n'a pas été retrouvé.

Le drame de Genève

Hier matin vendredi sont arrivés à Genève le père du professeur Gomez de Silva, ainsi que le frère de Mme de Silva.

Le meurtrier a reçu la visite du grand rabbin, auquel il a confirmé le récit fait au juge d'instruction.

Gomez de Silva, ex-avocat à la Cour criminelle de Padoue, était un réfugié politique. La police a saisi, au domicile du meurtrier, des documents politiques d'une certaine importance.

Dernière heure

La crise allemande

Berlin, 1^{er} août.
Au sujet des mesures envisagées par le gouvernement, conjointement avec l'augmentation du taux de l'escompte, il serait question notamment d'interdire l'exportation des mares et la vente et l'achat des titres étrangers, et d'organiser l'utilisation obligatoire des devises, pour laquelle un commissaire spécial serait désigné.

On pense que le gouvernement publiera un décret-loi à ce sujet.

Berlin, 1^{er} août.
Pour assurer aux banques des moyens de paiements suffisants, la Banque de garantie et d'acceptation créée avec une forte participation et une large garantie du Reich, mettra à leur disposition de 500 à 800 millions de crédits.

D'autre part, le conseil d'empire a autorisé la Reichsbank à frapper pour cent millions de pièces d'argent de 5 mares.

Enfin, a été formée la Lombardbank (ou banque d'avances sur titres), fondée par toutes les grandes banques privées de Berlin. Cette banque fera aux banques privées des avances sur titres jusqu'à 50 % de leur valeur cotée le 11 juillet pour les actions et jusqu'à 60 à 70 % de leur dernière cotation pour les obligations et fonds d'Etat.

La Lombardbank tirera elle-même ses moyens de paiement de la Banque de garantie et d'acceptation.

Il semble bien que toutes ces mesures permettront aux banques de faire face à toutes les demandes du public.

Par contre, les caisses d'épargne resteront soumises à un moratoire partiel qu'on espère de courte durée, mais qui ne laisse pas de donner de graves inquiétudes en raison de ses répercussions sociales et politiques possibles.

Les caisses ont déjà employé le crédit de cent millions de mares qui leur avait été ouvert par la Reichsbank. Cette dernière vient de décider de mettre encore à leur disposition 75 millions de mares. On pense pouvoir rembourser ainsi jusqu'à 300 mares par tête.

Mais l'importance des dépôts confiés aux caisses — 12 milliards de mares — est telle que c'est de ce côté que le gouvernement éprouve maintenant le plus d'inquiétude.

En même temps qu'il poursuit l'application de ces mesures, le gouvernement allemand a mis sur le chantier un vaste plan de réorganisation de l'économie allemande, autant financière qu'industrielle et agricole.

Le cabinet du Reich a un double but. Le premier est la concentration des banques et des industries; le second, l'établissement sur les banques et l'industrie ainsi concentrées d'un contrôle aussi étroit que possible de l'Etat.

La concentration est déjà commencée. La création de la Banque de garantie et d'acceptation a établi un lien de responsabilité solidaire entre les plus grandes banques.

Tous les jours, on signale des fusions ou des projets de fusion entre les banques plus ou moins frappées par la crise.

Quoique moins faible, un mouvement du même genre s'opère dans l'industrie, où les grands trusts tendent à absorber les sociétés de moindre envergure.

L'Etat veut essayer de mettre fin au régime de concurrence incohérente qui est en partie responsable de la crise actuelle.

A ce grand plan se rattachent les projets de création des commissariats des banques et de l'industrie.

Le voyage du chancelier Brüning à Rome

Berlin, 1^{er} août.
Le chancelier Brüning et le ministre des affaires étrangères Curtius se rendront vraisemblablement à Rome le 5 ou le 6 août.

Le chancelier et le ministre des affaires étrangères allemands resteront au plus deux jours à Rome.

C'est après le retour de MM. Brüning et Curtius de Rome que le gouvernement allemand invitera officiellement M. Laval et M. Briand à se rendre à Berlin.

On espère, dans les cercles officiels, que la visite du président du conseil et du ministre des affaires étrangères français pourra avoir lieu dans la seconde quinzaine du mois d'août.

L'emprunt anglais

Paris, 1^{er} août.
Les journaux émettent des conjectures sur l'accord financier qui a été conclu virtuellement hier entre la Banque de France et la Banque d'Angleterre.

Le *Petit Parisien* indique que le montant des crédits accordés est supérieur de plusieurs millions au chiffre de vingt millions de livres cité précédemment.

Le *Matin* et l'*Excelsior* croient savoir que l'ouverture des crédits portera sur 50 millions de livres, souscrits par parts égales par la Banque de France et la Federal Reserve Bank de New-York.

Excelsior fait remarquer que ce chiffre n'a rien d'étonnant et ne signifie pas que la Banque d'Angleterre, dont la situation est solide, ait des besoins correspondants; mais on a cru devoir recourir à des crédits puissants pour enrayer pour une longue période toute tentative de spéculation.

Gorki malade

Moscou, 1^{er} août.
Maxime Gorki, dont l'état de santé a empiré, est allé faire une cure dans un sanatorium du Caucase.

Un Américain partisan de la remise des dettes de guerre

Londres, 1^{er} août.
On mande de New-York au *Daily Telegraph* : M. Albert Wiggin part demain, dimanche, pour rejoindre son nouveau poste à la Banque des règlements internationaux. Sa nomination est regardée par la finance comme particulièrement heureuse, car non seulement M. Wiggin est à la tête de la banque la plus riche du monde, mais il s'est fait, à Wallstreet, le principal champion de la révision des dettes de guerre, dans l'intérêt des affaires.

Appréhensions économiques aux Etats-Unis

Londres, 1^{er} août.
On mande de New-York au *Daily Telegraph* : Malgré les déclarations optimistes du général Dawes, le président Hoover et ses conseillers sont maintenant convaincus que toute l'amélioration que l'on peut espérer dans les affaires ne saurait empêcher l'hiver prochain d'être très critique pour les Etats-Unis.

Le président est toujours opposé à une assurance d'Etat contre le chômage et à toute allocation de secours; mais, si l'état de choses empire, des mesures de ce genre s'imposent en dépit de toute considération politique.

La situation critique des affaires a obligé des chefs d'industries, malgré l'avis contraire du gouvernement, à opérer des réductions de salaires, ce qui amène des grèves de plus en plus fréquentes.

Les institutions charitables signalent que leurs fonds de secours sont presque épuisés.

On s'attend à ce que le ministère de la guerre fasse distribuer des effets et des vivres militaires aux indigents.

L'immigration aux Etats-Unis

New-York, 1^{er} août.
Du 1^{er} juillet 1930 au 30 juin 1931, 97,139 étrangers ont immigré aux Etats-Unis. En 1929-1930, il y en avait eu 241,700.

Le chômage américain

Washington, 1^{er} août.
Le président de la Fédération ouvrière Green a dit qu'il y a 6,200,000 chômeurs, soit 175,000 de plus qu'en juin.

Grève à New-York

New-York, 1^{er} août.
30,000 ouvriers tailleurs se sont mis en grève, en guise de protestation contre le *sweatshop system* (travail à la tâche).

L'initiative nationaliste prussienne

Berlin, 1^{er} août.
Des démarches ont été entreprises auprès du chef du cabinet prussien M. Braun (socialiste), pour l'amener à faire une déclaration promettant que la Diète de Prusse se dissoudra spontanément cet automne, auquel cas les nationalistes renonceraient à la votation populaire qu'ils ont demandée et qui se fera le 9 août, pour réclamer la dissolution de la Diète.

Un emprunt sarrois

Sarrebruck, 1^{er} août.
Avec l'autorisation de la commission de gouvernement du territoire de la Sarre, la ville de Sarrebruck a conclu un emprunt de 40 millions de francs auprès d'une société française de capitalisation au taux de 7 1/2 %.

Mort de l'évêque de Périgueux

Périgueux, 1^{er} août.
Mgr Legasse, évêque de Périgueux et de Sarlat, qui était malade depuis quatre mois et dont l'état s'était aggravé ces jours derniers, vient de mourir après une longue agonie.

Le roi Alphonse en croisière

Londres, 1^{er} août.
Alphonse XIII, sous le nom de duc de Tolède, et le duc de Miranda s'embarqueront aujourd'hui samedi sur le *Viceroy-of-India* pour une croisière dans les mers scandinaves.

L'Argentine se méfie des Soviets

Buenos-Ayres, 1^{er} août.
La police a opéré une perquisition dans les locaux de la société commerciale soviétique Amtorg. Tout le personnel, comprenant 160 employés, dont 15 femmes, a été arrêté.

Le communisme en Chine

Hong-Kong, 1^{er} août.
On signale une recrudescence de l'activité des communistes à Canton. Leur propagande se fait de plus en plus audacieuse et ils inondent la ville de leurs tracts révolutionnaires. Un grand nombre d'agitateurs russes sont arrivés dernièrement. Parmi ceux-ci, on cite le général Galen, conseiller technique auprès de l'armée révolutionnaire chinoise de 1926 à 1927, et Michel Borodine, un des spécialistes de la propagande de Moscou à l'étranger et qui résida également en Chine pendant la même période.

SUISSE

Le temps

Zurich, 1^{er} août.
Ce matin, toute la région des Alpes annonce un temps chaud et généralement clair. Au sommet du Saentis, ce matin de bonne heure, le thermomètre marquait déjà 10 degrés centigrades.

Il faut s'attendre à des orages, au nord et au sud des Alpes.

Les catholiques et l'action sociale

Le Bureau international du travail de Genève vient de publier, pour la première fois, un livre de plus de 500 pages, intitulé : *L'année sociale 1930*, résumant tous les faits saillants de la politique sociale durant l'année écoulée. Ce document de premier ordre contient une foule de renseignements sur la vie intérieure de l'organisation internationale du travail, sur les grands mouvements sociaux qui sont en relations avec elle, sur les résultats législatifs nationaux et internationaux, sur les tendances générales de la politique sociale.

Un chapitre, présentant un grand intérêt, est consacré aux relations que le Bureau international du travail entretient avec les organisations professionnelles, patronales et ouvrières, avec les organisations privées qui ont pour but de faire connaître et de défendre l'œuvre de l'organisation internationale du travail, et enfin avec les groupes qui apportent une collaboration à l'œuvre du Bureau international du travail. Parmi ces derniers, le rapport mentionne l'activité de l'Eglise catholique qui, dit-il, « se défend d'incorporer à son programme social une technique et un système économiques qui restent en dehors de sa compétence propre et de ses directions ». Mais devant l'organisation de la production et devant ses répercussions humaines, les milieux catholiques réagissent suivant les aspirations de justice, de dignité, de solidarité en un mouvement qui rejoint l'esprit et les initiatives de l'organisation internationale du travail.

L'année sociale passe en revue les manifestations multiples et les documents de la hiérarchie catholique et il en dégage les lignes maîtresses. Nous citerons quelques-unes des appréciations contenues dans ce chapitre.

De l'action de l'Eglise, il ressort « tout d'abord une volonté très ferme de l'autorité ecclésiastique de répandre dans toutes les classes sociales, chez les employeurs et chez les employés, la doctrine de l'encyclique *Rerum Novarum*, et puis, suivant les grands événements de l'heure présente, une affirmation plus énergique et une précision de l'enseignement social, en particulier sur trois questions d'actualité : le chômage, les assurances, la croissance des pays neutrs ».

« Ayant rappelé et, sur quelques points d'ordre pratique, complété, dans sa lettre à l'Evêque de Lille, l'encyclique « sur la condition des ouvriers », l'autorité romaine en presse l'étude et en réclame le respect efficace dans la vie professionnelle. Dès son discours d'intonisation, le cardinal Verdier en appelle à « la doctrine sociale de l'Eglise, qui est basée sur la justice : nous n'en sommes pas à craindre le progrès, déclare l'archevêque de Paris, et nous faisons nôtres les modifications, les améliorations que, légitimement, réclament les classes laborieuses ». Premier titulaire du nouvel évêché de Berlin, Mgr Schreiber témoigne sa sollicitude pour toutes les nécessités économiques, sociales, politiques de son peuple : logement, chômage, salaire vital... ; et pour sa laborieuse activité dans le domaine du syndicalisme chrétien et de l'organisation sociale, le cardinal-évêque de Lille reçoit (de Rome) les encouragements les plus solennels et les plus effectifs « à continuer avec plus d'ardeur que jamais ce qu'il avait entrepris ».

Dans une interview récente dont l'*Osservatore romano* souligne « les déclarations énergiques », l'archevêque de Prague dénonce dans le capitalisme la cause du paupérisme, c'est-à-dire de l'appauvrissement général des classes. A l'occasion de la fête de Noël, le Pape affirme que la paix intérieure ne peut régner entre citoyens et classes sociales sans « une distribution et proportion équitables des avantages et des charges, des droits et des devoirs, du capital, de la direction, du travail et de la participation à leurs fruits, que seule peut produire leur amicale coopération ».

L'année sociale souligne justement que les autorités ecclésiastiques — la récente Encyclique sur « la restauration de l'ordre social » en est une nouvelle preuve —, constatant que la doctrine de *Rerum Novarum* n'est pas assez connue des catholiques et n'a pas, dès lors, développé toute son influence constructive, pressent la formation sociale des œuvres de jeunesse.

L'année sociale indique comme « un second grand fait de l'année 1930 » l'allocation de Noël du Pape, qui a relevé le malaise financier et économique général, universel même.

Faisant appel à « toutes les initiatives qui visent à atténuer les souffrances si grandes d'un chômage largement répandu », le rapport du Bureau international du travail ajoute que S. S. Pie XI « dénonce spécialement une concurrence dure, éfrénée, domageable aux uns comme aux autres » et il conclut à « la nécessité d'un meilleur équilibre social et international, établi sur plus de justice et de charité chrétienne, capable, sans bouleverser l'ordre providentiel, de rendre possible et effective, au profit de tous, une collaboration fraternelle entre les classes et entre les peuples ».

Quelques semaines plus tard, l'*Osservatore romano*, insistant sur la gravité de la crise, empruntait de longs passages au memorandum du Bureau international du travail à la commission d'études pour l'Union européenne et le journal de la Cité du Vatican écrivait : « Les documents du Bureau international du travail arrivent à point pour ajouter des arguments nouveaux et décisifs à la solidarité internationale, tant désirée pour sa contribution à la solution de la crise économique mondiale et à la préparation du meilleur avenir souhaité par l'allocation pontificale de Noël ».

Dans ce même ordre d'idées, *L'année sociale* cite de nombreuses interventions d'évêques qui se sont adressés à leurs diocèses cruellement atteints par le chômage, et de multiples efforts d'associations catholiques qui agissent dans l'esprit des instructions pontificales.

Citons encore le passage suivant par lequel le Bureau international du travail rend un bel hommage à l'action catholique dans le domaine social.

« Au reste, « le programme de reconstruction sociale » demandait également que l'épargne ouvrière, au besoin aidée par l'Etat, fût capable de s'assurer contre les risques du travail, régime légal d'assurances, qui est devenu comme le fond commun des systèmes sociaux catholiques, qu'il s'agisse de l'Union internationale d'études sociales (de Malines) ou de la toute jeune Commission générale des semaines sociales du Canada ».

Les citations que nous venons d'emprunter à *L'année sociale* montrent que l'action de l'Eglise est hautement estimée dans les milieux de l'organisation internationale du travail, et que, si les doctrines qui président à l'activité du Bureau international du travail ne sont pas toujours celles que l'Eglise met à la base de son action sociale, il existe cependant de nombreux terrains d'entente, utilisés de part et d'autre, pour élaborer dans un commun effort les directions qui doivent soulager les maux dont souffre le monde, pour résoudre les problèmes difficiles de la vie en société, et dont l'ensemble constitue la question sociale. E. S.

AU PAYS VALAISAN

Une résurrection. — D'ennuyeuses formalités. — Les myrtilles. — De la « roulette » aux abricots.

Les coquets villages de Lourtier et de Torgon, incendiés voici deux ans, renaissent de leurs cendres. La reconstruction de Torgon est plus lente, mais celle de Lourtier est, en ce moment, en voie d'achèvement. C'est un joli village qui s'élève maintenant à la place de l'ancien : il y a de l'air, de la lumière, du confort. Cela fait plaisir à voir. Le style des nouvelles constructions est harmonieux et parfaitement adapté au cadre ; les dispositions en sont pratiques. L'installation d'hydrants prévient dans une certaine mesure de nouvelles catastrophes.

Tel qu'il est ou sera dans quelque temps, avec ses six maisons d'habitation, ses onze granges-étables, son four à pain, sa fontaine publique et sa batteuse, Lourtier a fière mine. Les cœurs compatissants et généreux qui ont contribué à sa reconstruction apprendront avec satisfaction qu'il a été fait bon emploi de leurs deniers.

Le trafic sur la ligne du Simplon, en ce qui concerne spécialement les voyageurs, donne toujours lieu à des doléances dont la presse a déjà recueilli les échos. Il arrive à chaque instant que des voyageurs voient leurs bagages retenus en gare de Domodossola, parce qu'ils n'ont pas eu connaissance de la formalité qu'ils avaient à remplir de se présenter à la visite des bagages. C'est seulement à Brigue qu'ils constatent les suites désagréables de cette omission.

On voit les multiples démarches et les dérangements de toutes sortes que cet état de choses occasionne et l'urgence qu'il y aurait, dans l'intérêt évident d'une exploitation bien comprise, d'éviter de tels inconvénients. D'autant plus qu'ils ne se produisent pas à l'entrée de Suisse en Italie, les agents de la douane italienne effectuant la visite entre Brigue et Domodossola en faisant passer les voyageurs au fourgon. D'où, économie de temps et plus grande rapidité.

Pourquoi n'adopterait-on pas cette manière de faire à l'entrée d'Italie en Suisse ? Ce serait combien plus simple et plus pratique.

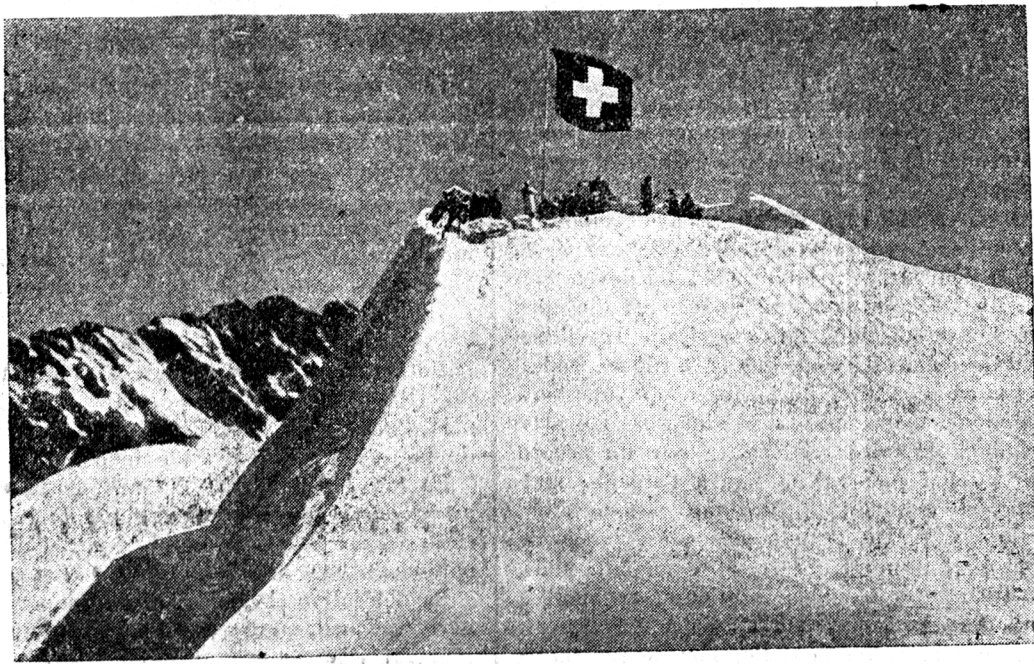
Mais il n'y a pas que des touristes et des bagages qui passent le grand tunnel. Depuis quelque temps, la complaisance d'un agent de la gare italienne d'Iselle n'arrive plus, malgré la meilleure volonté du monde, à satisfaire sa nombreuse clientèle d'amis des myrtilles que sont les cheminots suisses. C'est par centaines de kilos que les excellentes baies prennent hebdomadairement le chemin de la Suisse. C'est que la récolte d'embrunes sur le versant sud des Alpes est plus abondante que jamais. Toutes les femmes et les enfants des villages de la région parcourent monts et vaux pour effectuer la rémunératrice cueillette. Et cela durera jusqu'à fin août, époque où les myrtilles de la haute montagne, les plus savoureuses, arrivent à maturité.

C'est le moment de la grande cueillette des abricots qu'on a surnommés les « oranges du Valais ». Comme on l'a dit, la récolte n'en est pas très abondante ; la qualité, par contre, compensé la quantité. Constataction curieuse : tandis que la plaine n'a rien donné, le coteau a été prolifique, même les coteaux supérieurs, comme ceux de Sapinbaud sur Saxon, à 1000 mètres d'altitude. Ici les fruits ne sont pas encore arrivés à maturité, mais ils sont particulièrement abondants.

Saxon, qui n'était célèbre autrefois que par sa fameuse « roulette », l'est maintenant par l'abondance et la qualité de ses produits agricoles, plus spécialement de ses abricots, de ses asperges, de ses fraises et de ses pois. Il n'est coin de terre qui ne soit mis en culture et n'ait son abricotier. C'est un terrain d'élection pour l'arboriculture. Il faut dire que l'abricotier est de meilleure venue sur la rive gauche du Rhône que sur la rive opposée. La végétation y est plus tardive au printemps et, par conséquent, moins sujette aux gélées ou aux retours de froid printaniers. La vigne, par contre, est plus prospère sur la rive droite, la plus ensoleillée. D.

Les abonnés qui nous avisent d'un changement d'adresse voudront bien y joindre 20 cent.

Le 1^{er} août à la Jungfrau



Aujourd'hui, selon la coutume, le drapeau suisse flotte au Jungfraujoch.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le personnel d'hôtel et la crise du tourisme

La Direction générale de l'Union Helvetia, Société centrale des employés suisses d'hôtel et de restaurant, à Lucerne, communique :

La situation de notre hôtellerie, déjà mauvaise, vient encore d'être considérablement aggravée par la taxe allemande sur les passeports. La saison d'été est la plus importante pour nos employés d'hôtel. Elle leur fournit la plus grande partie de leur gain annuel. Un bon nombre n'avait pas pu trouver d'emploi pour l'été ; d'autres ont été engagés pour une date tardive. Pour peu que durent les mesures qui empirent artificiellement la crise, ce sera le fiasco de la saison d'été et le renvoi prématuré pour nombre d'employés. L'automne et l'hiver s'annoncent mal.

Après un gain d'été nul ou insuffisant, environ 30,000 employés saisonniers doivent s'attendre à une période de cruelle misère. Le personnel des établissements couverts toute l'année est menacé, lui aussi, d'une augmentation du chômage et d'une forte diminution de ses revenus professionnels.

Tout doit être mis en œuvre pour atténuer les effets de la crise.

Les démarches entreprises en Allemagne n'ont eu jusqu'à présent aucun succès.

Nous avons donc, par une requête, sollicité le haut Conseil fédéral de prendre à temps des mesures pour rendre possible l'assurance contre le chômage au gros des employés d'hôtel et préparer une action de secours pour ces prochains mois. En complément d'une proposition faite par la Société suisse des hôteliers, le Conseil fédéral a été prié de convoquer au plus tôt une conférence pour examiner la situation faite au personnel d'hôtel.

Au surplus, bureaux cantonaux des étrangers et offices de travail ont été instamment invités à ne laisser mettre en ce moment si pénible aucun employé suisse sur le pavé par les établissements qui occupent des saisonniers étrangers, aussi longtemps que ces maisons gardent ces étrangers à leur service.

Nous invitons tous les employés suisses d'hôtel et de restaurant domiciliés en Suisse, organisés ou non, qui n'ont pu trouver de place cet été ou qui ont dû quitter la leur prématurément, par suite de la crise, à faire connaître leur cas en détail au Bureau central de l'Union Helvetia, à Lucerne.

La crise en Autriche

Un avis de la société minière autrichienne Montan annonce que cette société est décidée à cesser son exploitation dans la région de l'Erzberg, en Styrie, et à éteindre les hauts-fourneaux de Donawitz. Il est possible que l'exploitation de la mine Kindsberg soit aussi suspendue. Toute l'équipe des mineurs recevra son congé pour le milieu d'août. 1050 ouvriers se trouveront ainsi sans travail.

La production de fer brut fournie actuellement par la société Montan ne constitue que le cinquième environ de la production normale et les commandes ont diminué dans une forte proportion dans le courant de juin dernier.

TRIBUNAUX

L'affaire Luchoire

Le chauffeur de M. Luchoire, ancien directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle, qui est accusé d'avoir fait disparaître des objets précieux de la villa La Boverie louée il y a deux ans par M. Luchoire, a été arrêté en France en vertu du mandat décerné contre lui par le juge d'instruction genevois. L'inculpé sera extradé en Suisse.

SURMENÉS

ANOMIÉS CONVALESCENTS

Voulez-vous retrouver votre énergie ?

Prenez

les dragées roses **MARAVILHA**

AUX PLANTES DU BRÉSIL
MÉDICAMENT NON TOXIQUE
DE GRANDE EFFICACITÉ

Prix du flacon : Fr. 4.75

En vente dans toute pharmacie

Concessionnaire :

R. VUILLERET, Fribourg

FRIBOURG

Cours de répétition du 7^{me} régiment et du bataillon 17

Voici l'horaire des trains spéciaux, qui circuleront le 17 août, jour de la mise sur pied du 7^{me} régiment et du bataillon 17 :

Lausanne-Fribourg :

Lausanne, dép., 6 h. 15. Palézieux, 6 h. 45. Oron, 6 h. 52. Vauderens, 7 h. 1. Siviriez, 7 h. 9. Romont, 7 h. 20. Villaz-Saint-Pierre, 7 h. 27. Chérens, 7 h. 34. Cottens, 7 h. 39. Neyruz, 7 h. 45. Rosé, 7 h. 55. Matran, 8 h. 3. Villars-sur-Glâne, 8 h. 7. Fribourg, arrivée, 8 h. 13.

Berne-Fribourg :

Flamatt, dép., 8 h. 10. Wünnewyl, 8 h. 15. Schmittlen, 8 h. 20. Fillistorf, 8 h. 24. Guin, 8 h. 29. Fribourg, arr., 8 h. 36.

Bulle-Romont :

Bulle, dép., 7 h. 5. Vaulruz, 7 h. 16. Sales, 7 h. 21. Rueyres, 7 h. 25. Vuisternens, 7 h. 31. Romont, 7 h. 47. Fribourg, arr., 8 h. 23.

Châtel-Palézieux :

La Verrerie, dép., 5 h. 54. Semsales, 5 h. 59. Châtel, 6 h. 17. Remaufens, 6 h. 22. Bossonnens, 6 h. 28. Palézieux, 6 h. 36.

Estavayer-Fribourg :

Estavayer, dép., 7 h. 3. Cugy, 7 h. 13. Payerne, 7 h. 25. Corcelles, 7 h. 29. Cousset, 7 h. 35. Léchelles, 7 h. 44. Grolley, 7 h. 55. Belfaux, 8 h. 3. Fribourg, arr., 8 h. 11.

Les hommes de la Haute-Gruyère utiliseront le train ordinaire N° 153 arrivant à Bulle à 6 h. 54 et ceux de la vallée de la Jagne, le 301 de Broc arrivant à Bulle à 7 h.

Les militaires ont l'obligation d'utiliser ces trains spéciaux.

Une audition de musique religieuse à Attalens

Du *Courrier de Genève* :

M. l'abbé Sonney, révérend curé d'Attalens, organise chaque année dans son église un concert spirituel ; c'est pour stimuler ses chœurs et aussi pour donner à ses paroissiens le goût de la belle musique religieuse. Des artistes distingués ont répondu dès la première heure à cette excellente idée et se sont mis très humblement au service de ce brave curé de campagne.

Nous avons dit deux mots des orgues d'Attalens, du chœur mixte (hommes et enfants) et de son activité. Nous avons éprouvé, à l'audition de dimanche, les mêmes émotions artistiques et religieuses.

Ce n'est pas aux Genevois qu'on apprendra les mérites de l'organiste de Notre-Dame. Il s'est montré avant-hier très digne de l'éloge fait l'an dernier, par M. Tichy : « M. René Livron est un des rares organistes qui aiment leur instrument et qui savent le toucher d'après sa nature propre. C'est un organiste-né, qui, en plus de sa compétence technique, sait mettre ce roi des instruments au service de la liturgie. » A notre avis, le plain-chant fut la meilleure partie de l'audition et c'est encore à M. Livron qu'en revient le mérite. Les enfants qui chantaient sans livre ont donné avec une fraîcheur et une souplesse admirables l'*Alleluia* avec verset et l'*Offertoire* de l'office de sainte Anne. Le chœur d'hommes fut à peine inférieur dans l'*Introït* et la *Communion*. Le R. Père Gajard, qui ignore pas ce qui se fait dans le joli village veveysan, en sera réjoui une fois de plus.

M. Tichy avait une tâche ingrate, celle de mettre au point en trois répétitions cinq pièces pour chœur mixte : le *Regina celi* d'Aichinger, le *Kyrie*, le *Sanctus* et le *Bénédictus* de la *Messe en la tydien* de M. Montillet et le *Cantate Domino* de A. Alain. Il y mit tant de zèle, de science et d'art qu'il mérita les éloges enthousiastes de son confrère de la Schola Cantorum, M. Carlo Boller.

Ce résultat, dont les Attalenois peuvent être heureux, est le fruit d'un travail patient des artistes et des chanteurs, qui sont de simples paysans de bonne volonté, aidés par des instituteurs qui ne marchandent pas leur temps.

De nombreux prêtres ont tenu à encourager par leur présence et leurs félicitations M. l'abbé Sonney, qui est vraiment l'âme de sa belle paroisse. R. M.

Précautions contre la fièvre aphteuse

En raison de l'apparition de la fièvre aphteuse au pâturage du Lioson d'En-Haut (Vaud), le Conseil d'Etat a décidé, par mesure de prudence et pour une durée de vingt jours, de soumettre à une quarantaine le bétail provenant des districts d'Aigle, de Château-d'Éx et de Vevey.

Pèlerinage diocésain

à Notre-Dame de Lourdes et à Nevers

Départ de Genève le mardi 22 septembre, à 7 h. 20 ; retour à Genève le mardi 29 septembre, à 20 h. 50. Prix du billet : en 3^{me} classe : 55 francs suisses ; en 2^{me} classe : 77 fr.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Edouard Magnin, à Carouge (Genève), 7, rue d'Arve (téléphone 47.874).

Indulgence de la Portioncule

On peut gagner l'indulgence plénière de la Portioncule dans l'église des R. Pères Cordeliers et dans celle des R. Pères Capucins depuis aujourd'hui samedi à midi à demain soir dimanche à minuit, aux conditions ordinaires : six *Pater, Ave et Gloria*.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 2 AOÛT

Saint-Nicolas : 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½, 7 h., messes basses. — 8 h., messe basse. — 9 h., messe basse ; sermon. — 10 h., grand'messe. — 11 h. ½, messe basse ; sermon. (Les sermons, aux messes de 9 h. et de 11 h. ½, seront prononcés par M. l'abbé Aloys de Gendre.) — 3 h., vêpres capitulaires ; bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. ½, messe basse. — 7 h. ½, communion. — 8 h. ½, messe chantée, avec sermon français. — 10 h., messe des enfants, allocution. — 8 h. du soir, complies et bénédiction du Saint Sacrement.

Saint-Maurice : 6 h. ½, messe. — 8 h. ½, messe chantée ; sermon français. — 10 h., messe ; sermon allemand. — 1 h. ½, vêpres et bénédiction. — 7 h. ¾, chapelet et prière du soir.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants et instruction. — 10 h., messe chantée, avec instruction. — 11 h. ½, messe et instruction. — 8 h. ¾ du soir, chant des complies et bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h., pas de messe. — 9 h., grand'messe sans sermon, bénédiction. — 8 h., chapelet, complies et bénédiction.

R. Pères Cordeliers (Portioncule) : 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, 8 h., messes basses. — 8 h. 45, grand'messe, sermon français. — 10 h. ½, messe basse, sermon français. — 2 h. ½, vêpres et bénédiction et procession à la chapelle.

R. Pères Capucins (Portioncule) : 5 h. 15, 5 h. 45, messes. — 6 h. 25, messe chantée. — 10 h., messe basse, avec allocution. — 8 h. 15 du soir, sermon français. (Cette instruction tiendra lieu d'assemblée mensuelle pour les tertiaires des deux Fraternités, pour le mois d'août.)

Calendrier

Dimanche 2 août

X^{me} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

La vraie justice est dans le cœur, les œuvres extérieures peuvent être vicieuses par l'orgueil. Dieu ne récompense que la vraie justice.

PORTIONCULE

Saint ALPHONSE DE LIGUORI, fondateur de l'Ordre des Rédemptoristes

Lundi 3 août.

DÉCOUVERTE DU CORPS de saint ETIENNE

Cette fête a été instituée en l'honneur de la découverte du corps de saint Etienne qui fut transporté à Rome en grande pompe, en 415.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique de Landwehr. — Ce soir samedi, à 8 heures précises, rendez-vous au local, Maison de justice, pour manifestation du 1^{er} août. Batterie de tambours comprise. Apporter les petits cahiers.

Vélo-Club Fribourg. — Demain dimanche, 2 août, sortie cantonale à Saint-Antoine. Départ à midi, du café des Grand'places. La sortie compte pour le concours de tourisme.

SOMMAIRES DES REVUES

Science et Monde ; 23 juillet. — Notre poste d'écoute : l'actualité scientifique de la semaine. La soudure autogène révolutionne la construction métallique, par Jean Marchand. Un nouveau moteur allemand à huile lourde pour l'aviation. A propos du raid du « Trait-d'Union » : 8400 litres d'essence dans une aile ! par Sejo. Records de vitesse. La cinématographie des phénomènes rapides et ultrarapides, par Victor Jougla. L'immobilité, moyen de protection des insectes. Texte et dessins de C. Pierre.

Science et Monde, l'hebdomadaire scientifique en héliogravure, paraît chaque jeudi : le numéro : 1 franc. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Etudes ; 20 juillet. — Médecine et missions (la part des missionnaires) : Joseph Verne. — Le problème des noirs en Amérique tel que le voient les nègres eux-mêmes : John Lafarge. — Chefs de file (Descartes, Franklin, Auguste Comte, Péguy) : Pierre Defrennes. — A la Bonne Mère (notes sur le couronnement de Notre-Dame de la Garde, le 21 juin 1931) : Victor Poucel. — *Insulensium instar* (le congrès eucharistique de Lille) : Joseph Bouhée. — Chronique des lettres : A. de Parville. — Correspondance : R. Père Dom de Malherbe et M.-J. Rouët de Journel. — Revue des livres, 15, rue Monsieur, VII^{me}, Paris.

LES SPORTS

Paris-Strasbourg à pied

Plusieurs faits importants se sont produits dans la course Paris-Strasbourg. Le Français Godard a ainsi réussi à rattraper le groupe de tête.

Voici quelques passages : A Toul : 328 km., Youtchkoff, hier matin, vendredi, à 9 h. 52 (près d'une heure de retard sur l'horaire).

Le Suisse Linder, qui a passé à midi, est très fatigué. A Nancy, 351 km., Youtchkoff encore, hier après midi, à 1 h. 39.

Mais, autre fait notable, hier soir, le Russe Youtchkoff, dépassé par Godard, a déclaré vouloir abandonner à Lunéville.

Godard avait passé à Lunéville (381 kil.) hier après midi, à 5 h. 53 (retard d'une heure 38 minutes) ; il est arrivé à Baccarat (408 kil.), hier soir, à 9 h. 53 (même retard).

Un match de football Suisse-Autriche à Berne
Une équipe suisse de football rencontrera, le 9 août, à Berne, une équipe autrichienne.

Ce match peut être considéré comme revanche du match de Vienne du 16 juin dernier, gagné par les Autrichiens par 2 à 0.

L'équipe suisse se présentera dans la formation suivante : Pasche ; Minelli, Ramseyer ; Gillardoni, Imhof, Fasson ; von Känel, Springer, Passello, Abegglen III, Dreier.

Automobilisme

La coupe des Alpes

Le départ de la première étape de la coupe des Alpes, Munich-Innsbruck, a eu lieu hier matin, vendredi, à 5 heures.

Cette première étape comptait 346 km. L'Anglais Sullivan sur M. G. Midget, a abandonné à la suite d'une panne. Deux autres concurrents anglais, Martin sur Hillmann et Porter sur Riley, ont eu des pénalisations dans les contrôles de l'Arberg.

D'autre part, le Français Faure, sur Hotchkiss a été pénalisé d'un point à la suite d'un retard à l'arrivée. Les 58 autres concurrents ont atteint Innsbruck sans aucune pénalisation.

Aujourd'hui samedi, deuxième étape : Innsbruck-Saint-Moritz, par le Brenner, la Flüela et l'Albul. On sait que le circuit se terminera à Berne, sur le terrain de l'Hyssa, le 5 août.

Le circuit du Dauphiné

Le deuxième circuit de vitesse du Dauphiné se disputera demain dimanche, aux environs de Grenoble ; il a réuni 33 voitures et 55 motocyclettes.

Du côté voitures figurent : Etancelin, Lehoux, de Maleplane, Michel Doré, d'Arnoeux, Czaykowski, Veyron, Durand, Giraud-Cabantous, Benoit, etc., ces concurrents pilotant des voitures Alfa-Roméo, Bugatti, Maserati, Peugeot, Amilcar, Salmson, Rosengart, etc.

En motos figurent, parmi les engagés : Debaisieux, Gaussorgues, Bartsch, Francisquet, Sourdou, Rolland, etc., sur motocyclettes Terrot, Monet-Goyon, Magnat-Debon, Gnome-Rhône, etc.

L'importation des véhicules à moteur en Suisse

Au cours du mois de juin, l'importation des véhicules à moteur, en Suisse, est restée inférieure à celle du mois précédent, passant de 1673 véhicules en mai à 1462 en juin.

Durant le premier semestre de cette année, on a importé, en Suisse, 8208 véhicules à moteur, contre 8771 dans la période correspondante de l'année dernière. La diminution enregistrée porte exclusivement sur les motocyclettes.

L'importation des voitures automobiles et des camions, qui avait été relativement faible durant le premier trimestre de cette année, a repris au cours du deuxième trimestre dans des proportions telles que leur nombre surpasse celui des voitures et camions importés durant le premier semestre 1930.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†
Monsieur et Madame Jules Pasquier, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ; les familles Pasquier alliées Pasquier, au Pâquier, Bulle et Saint-Prex, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Révérènd Frère Boniface

leur cher frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé à Sion, le 31 juillet, à l'âge de 61 ans. L'enterrement aura lieu à Sion, lundi, 3 août, à 10 heures.

†
La Communauté des Capucins de Fribourg recommande aux charitables prières du vénérable clergé et des fidèles le

Frère Boniface PASQUIER

décédé au couvent de Sion, le 31 juillet, à l'âge de 61 ans, muni de tous les recours de la religion. L'enterrement aura lieu à Sion, lundi 3 août, à 10 heures.

†
L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Monsieur Nicolas JUNGO

de Courtaman aura lieu mardi, 4 août, à 9 heures, à l'église paroissiale de Barberêche.

†
Une messe anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame veuve Emma WERRO

née Remy sera célébrée à l'église de Saint-Pierre, lundi à 8 heures.

Monsieur Ambroise Riedo et ses enfants remercient bien sincèrement les Frères des Ecoles chrétiennes, leurs parents, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

POMPES FUNEBRES



Croix, clerges
Rubans
FLEURS
NATURELLES

Dépôts à
Bulle : M. Pasquier.
Romont : M. Comte.
Châtel : M. Schröter

MURITH
28, rue de Romont.
FRIBOURG
Tél. 1.43.

Pompes funèbres générales S. A.
AV. GARE 27 B
FRIBOURG



En cas de décès
Téléphone jour et nuit 9.95
Formalités, toilettes mortuaires, cercueils, couronnes, cierges, etc.
AUTO TRANSPORTS FUNEBRES
Jos. Monney, gérant

On demande à louer, éventuellement on achèterait, un bon petit

COMMERCE
genre épicerie, tabac, cigares ou autres. Offres, avec situation, prix et détails, par écrit, sous chiffres P 13788 F, à Publicitas, Fribourg.

Dame fribourgeoise prendrait en

pension
à la montagne, dans son chalet, quelques jeunes filles. — Prix : Fr. 8.—. S'adresser sous chiffres P 13795 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE
une fille de cuisine et une sommelière sachant les deux langues, pour café-restaurant de la place. S'adresser s. chiffres P 13797 F, à Publicitas, Fribourg.

Fille de cuisine
est demandée pour tout de suite, à l'Hôtel des XIII Cantons, Bulle. 2681 B

Myrtilles
10 kg., Fr. 8.70 ; 5 kg., Fr. 4.70, franco. 7063 O
Poli-Isella, Brusino-Arsizio (Ticino).

Commerçant
d'un certain âge, demande DEMOISELLE ayant l'habitude du commerce, comme associée. Probité exigée. Place d'avenir. S'adr. : No 24, Escalier du Collège. 40973

A LOUER
appartement de 3 ou 4 chambres, avenue de Pérolles, No 12. 40972. S'y adresser.

Lundi !

A l'occasion de la foire, on vendra, devant la statue du Père Girard : un stock de chemises de travail, au prix dérisoire de 2 fr. 95, la pièce. Par la même occasion, un grand choix en pantalons cotonne, doublés et non doublés, pantalons sports, velours, draps et fantaisie, et pour boulangers. Grand assortiment en salopettes, vestons d'été, Windjacks, blouses noires pour paysans, blouses de travail, tabliers pour jardiniers, mouchoirs, chaussettes de travail et fantaisie. Maillots de travail noirs et blancs, caleçons, camisoles files. Un grand stock en cuillères, fourchettes, cuillères à café, couteaux de cuisine, couteaux de tables, couteaux de bouchers, services à salade, ainsi qu'un grand choix d'articles de mercerie. 86-2 F

Se recommande :

A 1
Gros Parapluie Rouge
chez Barnum

A LOUER, par voie de soumission, un

domaine de 40 poses
pour le 22 février 1932, de beau et excellent terrain, en plein rapport et en un seul mas. Belle situation, beau bâtiment, avec pont de décharge, électricité et eau abondante. Grad verger. Creux à purin avec vidange. Délai pour le dépôt des soumissions : 12 août. Pour voir les conditions et visiter le domaine, s'adresser à Veuve Jean Surchat, à Blessens. 13571

100 bicyclettes
de 1^{re} marque, modèle anglais, Fr. 105.—. Tous les modèles route, course, militaires en stock de Fr. 95-120.—. Garantie 2 ans. Accessoires, pneumatiques, bas prix. Demandez catalogue, Etablissement MEIER, 16, rue Neuchâtel, Genève. 29956

La Polyclinique dentaire
Route des Alpes, 4 — FRIBOURG
est fermée
pendant le mois d'août. 11-3

RECROTZON
avec bonne musique
aux BAINS DE GARMISWIL
dimanche, le 2 août
BRICELETS ET CUCHALES
Le soir aussi
CONCERT AU JARDIN
Invitation cordiale. Grossrieder-Gobet.

MOTOCYCLISTES
J'offre à tout acheteur d'une motocyclette : A. J. S. Universal, Saroléa ou Terrot, la plaque de contrôle avec permis de conduire et assurance pour cette année, sans aucune majoration de prix. — Louis STUCKY, avenue de Beauregard, Fribourg. 13796

CABINET Dentaire
Dr J. Berset
BULLE
sera FERMÉ jusqu'au jeudi 13 août.

On demande, sur un domaine, un capital de

50.000 fr.
en 1^{er} rang et contre garantie absolument sûre. Faire offres écrites à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13774 F.

Vous apprenez une langue étrangère
en 30 leçons, par correspondance (1 leçon par semaine) ou bien en deux mois, tel, à Baden, avec 2 ou 3 leçons par jour. Succès garanti. Références. Ecole de Langues, Tamé, Baden, 9. 3385

C'est toujours à la Boucherie chevaline A. BEERI, Martigny-Ville (Valais), tél. 2.78 que vous trouverez les délicieuses saucisses de ménage à Fr. 2.— le kg., moitié porc, envoi ½ port payé.


Georges Nouveau
médecin-chirurgien dentiste
absent
jusqu'au 17 août

Bandages herniaires
élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. Germond, sellerie, Payerne.

crème pour chaussures
PERFEX
la bonne marque suisse



Si vous désirez toujours avoir un
CHAPEAU A LA MODE
faites-le nettoyer, transformer ou teindre à la
Fabrique de chapeaux M. Schneuwly
Boulevard de Pérolles, 19
Toujours un grand choix de chapeaux pour dames, messieurs et enfants, à des prix très avantageux. 54-8 F



ELIZABETH ARDEN
Annonce que ses exquises PRÉPARATIONS DE TOILETTE VÉNITIENNES qui préservent et rehausent la beauté de l'épiderme peuvent être obtenues
Seule dépositaire pour Fribourg
Parfumerie E. Scherwey, rue de Lausanne, 73

DOMAINE A LOUER, 64 poses
situé dans la commune de Rue ; entrée le 22 février 1932. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13671 F.

Souliers de montagne
ferrage glaciers
cuir chromé à soufflets
Fr. 24.80
CHAUSSURES DOSSENBACH



La momie vengée
par Paul SAMY.

Avant de se demander comment il pourrait retrouver l'inconnue, Boussent-Harvey s'étonnait de l'avoir vue seule dans ce quartier si éloigné du centre, alors surtout qu'il la croyait en Angleterre.

Tout en roulant vers les boulevards intérieurs, il se disait que, décidément, le hasard le favorisait et semblait obéir à ses secrets desirs en remettant en sa présence celle dont la beauté le fascinait.

Il y trouvait la superstitieuse prédestination du sort qu'il rêvait et un encouragement à poursuivre la conquête de cette belle personne dont il ne connaissait que le nom et la remarquable beauté.

Décidément, il avait toutes les chances et, parmi celles-ci, il comprenait ses opérations de Bourse, qui avaient presque doublé sa fortune et faisaient de lui un des plus importants et des plus heureux spéculateurs de la place.

Sa renommée s'élevait sur cette fortune et son nom devenait dans le monde financier aussi populaire que ceux des hommes qui présidaient à la prospérité des grands établissements bancaires de la capitale.

Cédant aux sollicitations qui flattaient sa vanité ambitieuse, il avait consenti à entrer nominalement dans les conseils d'administration de nouvelles sociétés, entre autres dans celui de la « Sanga » qui s'était reconstituée

avec de nouveaux fonds et dont il devenait le principal actionnaire.

Le nombre de ses amis s'augmentait en proportion de sa renommée, amis intéressés, bien entendu, et qui ne se demandaient pas quelle était l'origine de cette fortune. Il leur suffisait d'en voir l'étonnante progression pour se mettre dans un sillon qui ouvrait devant eux une terre si fertile.

Il n'était pas jusqu'à sa personnalité même, devenue un peu hautaine et distante, qui ne servit à Boussent pour se donner une distinction correspondant à sa physionomie glabre et d'aspect tout américain.

Quelques mois avaient suffi pour le conduire à l'apogée de cette richesse édiflée sur les millions volés au Transvaal, aux bijouteries cambriolées, au trésor du tombeau de Ra-Ouer. De ce trésor, il est vrai, il n'avait pas encore touché le produit qui voguait à cet instant sur l'Hérauld dans les mers syriennes, mais il n'en avait cure.

Ce qu'il en gardait dans son hôtel du square Charles-Dickens lui était plus précieux que les livres sterling que lui rapporterait Gardery de la vente de ses lingots.

Aucune merveille de la bijouterie moderne n'était comparable à cette couronne, à ce collier, à ces pectoraux devant lesquels il lui arrivait de s'extasier et dont il rêvait d'orner, dans l'intimité, celle qu'il avait distinguée pour en faire la compagne de sa vie et la reine de son luxueux hôtel.

Il y rêvait encore lorsque, rentré chez lui, après son rendez-vous à la Bourse, il songeait à l'extraordinaire apparition de celle dont la vision avait illuminé cette journée qui effaçait

pour lui toutes les autres journées durant lesquelles sa fortune s'était multipliée.

A partir de ce moment, il mit tout en œuvre pour essayer de retrouver la jeune Anglaise. De l'avoir vue aux abords de Neully lui fit penser qu'elle logeait dans un des hôtels du quartier.

Pendant deux jours, il les visita, mais nulle part on ne connaissait mistress Markett.

Il se rabattit sur les établissements des Champs-Élysées, où ce nom était également inconnu.

Une incursion dans les salles de thé fréquentées par la colonie étrangère ne lui donna pas un meilleur résultat.

Enfin, il se mit à parcourir le Bois de Boulogne en tous sens, à l'allure modérée de son auto, examinant toutes les femmes qu'il rencontrait, passant et repassant à la croisée des avenues où il l'avait vue. Mais, soit que les heures où il effectuait son enquête ne correspondissent pas avec celles durant lesquelles miss Nora se promenait, soit que la jeune fille entrât ou sortît du Bois par une allée quand lui-même y pénétrait ou s'en retirait par une autre allée, ses recherches demeurèrent vaines.

Ces insuccès, au lieu de le décourager, ne faisaient qu'exaspérer son désir.

L'attente d'un nouveau hasard qui la mettrait en sa présence ne lui suffisait plus et il se dit qu'avec de l'or il n'était rien qu'on ne pût obtenir à Paris.

Ce qu'il ne pouvait faire, d'autres avaient les moyens de l'accomplir.

Il ne manquait pas d'agences de recherches, sorte de polices privées, qui travaillaient pour le compte des particuliers.

C'est à l'une d'elles qu'il s'adressa.

Il dépeignit l'Anglaise qu'il recherchait, donna son nom, indiqua la date de sa disparition de l'« Ambassador ».

On ne lui demanda pas le motif de sa curiosité, mais, de lui-même, il expliqua, dans un français mêlé de mots anglais, ce qu'était une de ses parentes de Liverpool venue à Paris pour y faire un court séjour, et dont il n'avait pu avoir l'adresse à l'hôtel où elle avait habité pendant quelque temps.

Il versa sans marchander le prix qu'on lui demanda et annonça qu'il viendrait lui-même prendre le résultat des recherches.

Boussent était devenu méfiant. Il ne tenait pas à ce que son nom fût connu.

On ne le lui demanda pas d'ailleurs. L'argent versé était la seule garantie que réclamait l'agence dont, comme toutes les organisations policières de ce genre, la devise n'avait pas changée depuis Balzac : « Célérité et discrétion ».

L'idée de se servir de ce même moyen d'information n'était pas venue à miss Nora.

Robs aurait pu le lui conseiller s'il avait été à Paris. Mais ne se serait-il pas dit que, en fin de compte, on lui aurait appris ce qu'il savait, c'est-à-dire que le sosie d'Harvey s'appelait M. de Charassy et qu'il habitait la rue des Eaux ?

Ce n'était pas là que gisait le mystère. Il était tout entier derrière le masque qui cachait à tous les regards la véritable personnalité d'Harvey.

Et cela, aucune agence n'avait la possibilité de le dire. Seuls Robs et miss Nora pouvaient faire

tomber ce masque, mais à la condition qu'ils fussent réellement en présence de l'homme qu'ils poursuivaient et non de sosies qui se substitueraient perpétuellement à lui.

Par quel moyen résoudrait-on ce problème des ressemblances ?

Il n'y en avait pas d'autre que de s'attacher aux pas de l'un après l'autre, de les connaître, d'entrer dans leur intimité, de capter leur confiance, de percer habilement leurs origines, de saisir des attitudes, des mots, des allusions par quoi ils pouvaient se trahir et se livrer ainsi à une intervention de la Sûreté.

Voilà ce que se disait miss Nora en prenant la résolution, deux jours auparavant, de ne point fuir les recherches de son admirateur, de se prêter à un rapprochement que semblait souhaiter l'homme de la route de Madrid comme celui de l'« Ambassador », si l'un et l'autre étaient le même personnage.

LE SIGNAL DU PROGRES
La célèbre lampe de T.S.P.
En vente en Suisse : Agence exclusive : Etablissements J. MICHEL
Radio en gros, Lausanne



Gecovalve

Dr. Joseph Müller
médecin-dentiste
Avenue de la Gare, Fribourg
absent
PENDANT TOUT LE MOIS D'AOUT

Cabinets dentaires
G. FAVEZ
FRIBOURG et PAYERNE
seront fermés du 1^{er} au 28 août

Chiffons, fers, métaux
SONT ACHETÉS aux meilleures conditions
E. MATHIEU, Planché inférieure, 248
Fribourg, Tél. 46. 191-5

APPARTEMENT
à louer
5 pièces, chauffage central, eau chaude. Boiler.
S'adresser : Imprimerie Delaspre, 5, rue du Temple. Tél. 2.23. 13790

Epicerie
CH. Petitpierre
Baisse de prix sur
NOS CAFÉS TORRÉFIÉS
Mélange « Brésil », paquet rose Fr. —.95
Mélange « Parana », paquet bleu Fr. —.90
Mélange « Caracoli », paquet jaune Fr. —.95
Mélange « Centre Amérique », paq. vert Fr. 1.20
Mélange « Guayaquil », paquet brun Fr. 1.20
Mélange « à primes », paquet rouge Fr. 1.20
Mélange « Moka », paquet brun Fr. 1.25
ESCOMPTE

Transports - Déménagements
avec camion de 1500-2000 kilos
Prix avantageux. Se recommande.
MEUWLY FRANÇOIS
Planché inférieure, 261 Tél. 7.57

Bureau de brevets d'invention
A. BUGNION
Physicien dipl. de l'École polytechnique fédérale
Ancien expert technique au Bureau fédéral
de la propriété intellectuelle 1633/1
LAUSANNE, Grand-Pont, 2

On demande à placer
chez un maître-coiffeur
sérieux 163 N.
JEUNE HOMME
de la Suisse allemande,
âgé de 17 ans, où il aurait
l'occasion d'apprendre le
métier et la langue française.
S'adr. à Mme Brunner,
Bazar, Schüpfheim (Lucerne).

Pension d'enfants
Hagrösi
GRANGES-PACCOT
près Fribourg 155
reçoit enfants de tout
âge pour vacances ou sé-
jour prolongé. Très bons
soins. Prix : 3 à 5 fr. p.
jour. Prix réduit pour
séjour prolongé. Tél. 8.47

A louer
dans le nouvel im-
meuble des C. E. G.,
à l'avenue de Péroles,
plusieurs locaux pou-
vant servir de bu-
reaux. 13737
S'adresser à Xavier
Thalman, 2 rue de
Romont, Fribourg.

Un
teint velouté
résulte de l'emploi
journalier du
véritable
Savon au **Sis**
Sait de **Sigmund**

MARQUE :
DEUX MINEURS
complété par la
Crème au Lis
- Dada -

Pharmacie R. Rime,
Droguerie Paul Dubas,
A. Margot, Pharmacie,
Châtel-Saint-Denis :
Pharmacie P. Oberson,
Romont :
Pharmacie L. Robadey.

Docteur
MORARD
maladies du nez, de la
gorge et des oreilles
absent
du 31 juillet au 31 août.

Sirup de
framboises
Wander
son emploi:

comme boisson d'été

en excursions

pour les entremets

La plus aromati-
que de toutes les
boissons d'été.
Les sirups qui portent
le nom d'un fruit doivent
être fabriqués exclusi-
vement avec le jus de
ce fruit et du sucre.
(Manuel suisse sur les
denrées alimentaires)
Le nom
Wander
signifie première
qualité.
En vente partout en
bouteilles de deux, qua-
tre et huit décilitres.
Dr. A. WANDER S.A.
BERNE

On demande à louer,
pour un agriculteur sol-
vable, aimant l'ordre, ca-
pable, ayant travailleurs
de sa famille. 13527

grand domaine
de 70 à 120 poses. Entrée
22 février 1933. 13527
S'adresser à M. Alphonse
BRÜHLHART, voyageur de
commerce, à Berg, près
Schmitten. Tél. No 39.

A LOUER
à Villaz-Saint-Pierre, à
1 minute de la gare, un
bel appartement de 4 à
5 chambres, cuisine, cave,
galetas, eau et lumière,
buanderie, jardin. Entrée
tout de suite ou à con-
venir; conviendrait pour
ménage tranquille. 13686
S'adresser à M. Emile
Dévaud, huissier, à Fuyens.

Baume
St-Jacques
de C. Trautmann
pharm., Bâle
Prix : Fr. 1.75
Contre les plaies ul-
cérations, brûlures,
varices et jambes
ouvertes, hémorroï-
des, affections de
la peau, engelures,
piqûr., dartres,
eczémas, coups de
soleil. Dans toutes
pharm. 1301-2 Z.
Dép. gén. : Pharma-
cie, St-Jacques, Bâle.

RADIO-ÉLECTRICITÉ
Postes à galène pour Sot-
tens, depuis Fr. 6.95; ap-
pareils à 4 lampes sur
courant, avec h-parleur,
Fr. 230.-; fers à repasser,
Fr. 19.-. Bouilloires élec-
triques, Fr. 18.-. Lampes
portatives, dep. Fr. 8.50;
réchauds à cuire, Fr. 35.-
Tout matériel électrique.
GRIVET, Route Alpes, 4,
Fribourg. 146 1

A REMETTRE
joli commerce, très acha-
landé. Capital : Fr. 5000.-,
marchandises à part.
S'adresser sous chiffres
P 13718 F, à Publicitas,
Fribourg.

STENO-DACTYLO
LEÇONS
Travaux dactylogra-
phiques. Circulaires.
Mme SCHMID, Vignet-
taz, 21. 10135

La première des choses
à faire le jour de lessive,



après avoir rempli à moitié
la lessiveuse d'eau froide,

c'est d'y jeter quelques
noignées d'Henco

et de bien remuer

pour adoucir l'eau

HENCO élimine l'excès de chaux dans
l'eau et rend celle-ci douce comme de
l'eau de pluie. Cela vous épargne bien
de la peine.

HENCO



la soude à laver et à blanchir de Henkel
est indispensable pour l'eau
dure, c'est-à-dire calcaire, que
nous avons presque partout.

HENKEL & Cie S.A., BÂLE
FABRIQUE à PRATEIN, BÂLE-CAMP.

Même sans réclame



Partout on proclame
« **BALUX** »

La plus grande maison spéciale pour
bas
chaussettes et
lingerie pour dames

30 succursales et 2 fabriques en Suisse
ARTICLES SOIGNÉS ET PRIX AVANTAGEUX

Fribourg, 16, rue de Lausanne

Nos prix sont très modérés !

Vous en serez convaincus
en vous adressant pour vos
TRAVAUX de reliure aux

ATELIERS DE RELIURE
de l'Imprimerie St-Paul

~ Péroles 38 ~

~ Téléphone 3.79 ~

Reiure courante - Reiure luxe - Registres - Dorure
Livraison rapide Travaux très soignés

Connaissez-vous les bons
mets crus ou cuits que
Gusta
permet ?
75 c. le paquet de 500 gr.
Fabr. de prod. d'avoine,
Villmergen. O F 2100 R

H. Lippacher
Chirurgien-dentiste
absent
pendant le mois d'août

On demande pour tout
de suite
Apprenti
ou
aide-fromager
S'adr. sous P 13792 F,
à Publicitas, Fribourg.

On demande
un bon
Garçon
libéré des écoles, pour
faire les courses. 13752
S'adres. à la boucherie
Dreyer, rue de Romont.

R. Martin
médecin-dentiste
ABSENT
REPRENDRA
SES CONSULTATIONS
LE 24 AOUT

A LOUER
2 BEAUX
APPARTEMENTS
confort moderne : 7 pié-
ces, pour le 25 octobre;
5 pièces à remettre tout de
suite. 13783
S'adr. à « La Suisse »
assurances, Place de la
gare, 38.

A VENDRE
pour cause de décès, dans
le pays de Gex, à 16 km.
de Genève, une

propriété agricole
de 8 ha. pouvant garder
6 vaches toute l'année,
bâtiments en bon état,
terrain à proximité et en
plein rapport; facilités de
paiement. 40956
S'adresser, pour traiter
et renseignements, à Péray André,
à Péron (Ain).

Café de campagne
demande
bonne musique
pour la bénédiction de sep-
tembre. — S'adresser, par
écrit, sous P 13746 F, à
Publicitas, Fribourg.

Menuiserie - Ébénisterie
Petite usine, av. machinerie moderne,
est à louer ou remettre, pour cause de
santé. Abord immédiat de Lausanne.
Locaux clairs de 300 m² sur le même
palier. Chauffage centr., dépoussiérage,
séchoir à vapeur. Hangar couvert de
300 m². Grandes facilités de travail.
Location intéressante. On resterait av.
intéressé. — Faire offres sous chiffres
P 868-8 L, à Publicitas, Lausanne.

L'Etude de Me A. Villars
AVOCAT, à FRIBOURG
est transférée dès ce jour
rue des Alpes, 15, Banque Uldry & Cie

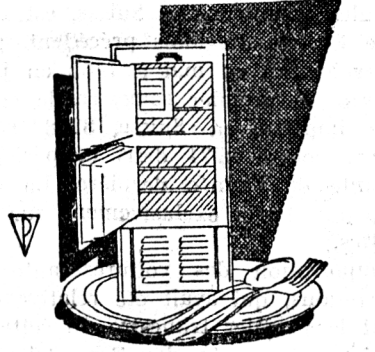
DOMAINE A LOUER, 50 poses
dans la commune de Blessens; entrée le
22 février 1932.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chif-
fres P 13670 F.

Mme veuve **AVIOLAT, SAGE-FEMME**
informe son honorable clientèle qu'elle
a transféré
son domicile à **COTTENS**, maison Terraux,
mécanicien. Se recommande.

AVIS aux DAMES
La soussignée a l'avantage d'aviser son hono-
rable clientèle et le public en général qu'elle
a transféré son domicile de la rue de
Romont, 11, à la 13666
RUE DE LAUSANNE, 45, au 1^{er} ETAGE
(Maison Adler modes)
Mme Brulhart-Muller, salon de coiffure pour
dames. Téléphone 8.54

BUFFET DE LA GARE, COURTEPIN
Dimanche 2 août
Grand match aux quilles
CONCERT
Se recommande : La société de tir L'Union
13729 et le tenancier.

Paris & l'exposition coloniale
Voyages en groupes de 25 personnes avec retour
individuel : séjour de 3 à 8 jours tout compris.
Départ 14 août : Quelques places sont encore libres.
Prière de demander renseignements et s'inscrire
aux agents suivants :
Maison Lang-Guyer, Fribourg, téléphone 213.
MM. Diesbach et Cie, Fribourg, téléphone 512.



Sans peine pour vous
glace et conserve.
Modèles ménagers depuis Fr. 1.250.-
Modèles commerciaux.

FRIMAX
RÉFRIÉRATEURS ÉLECTRIQUES
S.A. MAX THUM
ACACIAS - GENÈVE

CANAPÉS, DIVANS,
FAUTEUILS, LITS turcs
Travail garanti, exécuté dans nos ateliers
— Prix modérés —
Fr. Bopp, tapissier, Fribourg, rue du Tir, 8,
tél. 7.63. 2-6 F

Moulin agricole,
Courtepin
Pour cause de nouvelles transformations de
nos machines, nous pouvons, à l'avenir, livrer
les moutures panifiables dans un très bref
délai et de bonne qualité.
Nous offrons également pour la vente :
farine fleur pour la bénédiction, ainsi que des
liens pour gerbes et tous les articles fourragers
et engrais pour cet automne, aux plus bas prix
du jour. 13745
Se recommande :
Le gérant : Arsène FOLLY.

à CORMÉROD

JEU DU TONNEAU

BEAUX PRIX — BON ORCHESTRE

Se recommandent : 13750

La Société de cavalerie du Lac et le tenancier.

L'ail

est le végétal le plus sain. Depuis plus de 3000 ans, l'ail est employé comme produit rajeunissant, pour la conservation de la santé et pour la guérison des maladies. Aujourd'hui encore, l'ail est le produit naturel employé avec succès pour la guérison de beaucoup de maladies. Il diminue sensiblement la pression du sang, et est donc indiqué comme préventif et remède contre : **mauvaises circulations du sang, maladies de cœur, hémorroïdes, flatulences, maux d'estomac et d'intestins, les parasites, les maux des reins et de la vessie, les affections bilieuses et maladies du foie, la goutte, rhumatismes et diabètes.**

Mais le goût de l'ail est désagréable, si bien que l'haleine en reste imprégnée pendant plusieurs jours, jusqu'à se rendre indésirable en société. Pendant de nombreuses années, on étudia le moyen d'obtenir l'ail sous une forme agréable à prendre, et ne laissant pas d'arrière-goût, sans diminuer sa valeur curative.

C'est à nous que fut réservé de trouver la forme cherchée que nous lançons sur le marché sous la marque

Bonbons à l'ail

Ainsi vous pouvez également faire en tous temps et sans aucun scrupule une cure d'ail. Prix par paquet de 150 bonbons : Fr. 4.25 contre remboursement. par Herbaria Versand, Kaiser Augst, No 7 (Argovie).

PINTE DE L'UNION, FARVAGNY

Dimanche 2 août

CONCERT

donné par musique de 1^{er} ordre de Fribourg

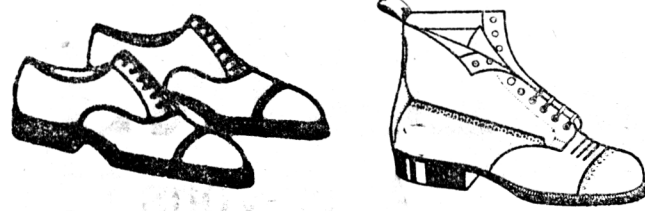
Invitation cordiale.

13732

Le tenancier.

Nous mettons en vente :

POUR MESSIEURS



- Un lot Richelieu, noir, brun, vernis Fr. 12.80
- Un lot Richelieu, très belle qualité 16.80
- Un lot Richelieu, toile, garnis cuir brun ou noir 12.80
- Un lot Bottines Derby, cuir Box, 2 semelles 12.80
- Un lot souliers tennis blancs, semelles caoutchouc 3.90

POUR DAMES



- Un lot souliers brides, beiges, forme mode Fr. 6.80
- Un lot souliers brides noirs, vernis, bruns à choisir 9.80
- Un lot Richelieu noir et couleur 9.80
- Un lot sandalettes, mode, en brun 9.80
- Un lot souliers daim, brides et décolletés Fr. 12.80 et 9.80
- Un lot souliers toile blancs, tout cuir Fr. 7.90
- Un lot souliers tennis, brides, 2 couleurs 2.90

POUR FILLETTES ET ENFANTS



- Un lot souliers brides beiges Nos 20/26 Fr.4.90 Nos 27/34 Fr. 6.90
- Un lot souliers brides ou lacets, noir ou couleur Fr. 6.90 et 9.80
- Un lot bottines couleurs, Derby, Nos 22/26 Fr. 6.90 et 4.90 etc. etc. etc.

KURTH, Fribourg, rue de Lausanne

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Nous exécutons à des conditions avantageuses et dans les délais les plus courts, tous travaux de

CHARPENTE ET DE MENUISERIE concernant constructions, transformations et réparations.

Devis gratuits et sans engagement. Winckler & Cie, S. A., Fribourg. 172-6 Tél. N° 2.08.

On demande un bon

VACHER

pour une quinzaine de vaches, entrée tout de suite ou à convenir; gages 120 à 150 fr. par mois. S'adresser sous chiffres P 13668 F, à Publicitas, Fribourg.

Industrie

en pleine activité et d'ancienne renommée, située en Suisse romande, demande PERSONNE disposée à s'intéresser par APPORT DE CAPITAL au développement de l'entreprise. Rendement assuré. Sécurité absolue. Possibilité d'association.

Offres écrites sous chiffres P 13734 A, à Publicitas, Lausanne.

Souliers pour dames à brides

verniss, boxcaif, bruns, noirs Fr. 13.80

CHAUSSURES VONLANTHEN

Place du tilleul, Fribourg



MOTOSACOCHE

Bulle, le 19 juillet 1931.

Cat. 500 cc. Course du Col

1^{er} du Bruch meilleur temps

TOUTES CATEGORIES

Martinelli Muff, qui courait sur une machine commerciale type compétition strictement de série, se classe 3^{me}, à moins de huit secondes du vainqueur. 58-8 F

Cat. 500 cc., 1^{er} Martinelli, 4' 47" 6, moyenne 75,10 km. 3^{me} Muff, 4' 55" 2.

Représentants : **HENSELER Frères** Garage du Nord, Fribourg

Posieux, Ecuwillens et environs

qu'ils ont fait l'achat d'une

BATTEUSE LANZ,

robuste, du dernier système, à grand rendement, avec nettoyage impeccable, et propulseurs à balles

et d'un TRACTEUR

pour le fauchage des céréales avec appareil à moissonner, labourage et transports.

Conditions très avantageuses. S'inscrire chez

André Bochud, à Posieux, et Fernand Chenaux, Ecuwillens

On se déplace pour battre les semailles

PROFITEZ PROFITEZ

Offre exceptionnelle

BOTT. DIMANCHE pour messieurs DERBY, BOUT RIND BOX, qualité régulière

Fr. 15.80

Article réclame

doublé cuir Fr. 15.80

BOTT. DIMANCHE pour messieurs DERBY, BOUT RIND BOX sans doublure ou entièrement doublés cuir, qualité forte

Fr. 17.80

CHAUSSURES DOSSENBACH

Aux Arcades FRIBOURG

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Impressions en tous genres



Après le travail.

A peine avons-nous cessé notre travail journalier que nous sommes de nouveau accaparés par une foule d'autres obligations. Les affaires personnelles, les cours professionnels, les sociétés, les oeuvres de bienfaisance, etc. remplissent souvent toutes nos heures de loisir. La nuit n'est en somme que la continuation du jour.

Voilà l'existence que nous impose notre époque trépidante, sans que nous puissions y changer quoi que ce soit. Mais malgré cela, rien ne nous empêche de surveiller notre réserve de forces et de remplacer celles-ci au moment propice.

Prenez une tasse d'Ovomaltine à votre petit déjeuner, entre les repas et avant d'aller vous coucher. Le résultat ne se fera pas attendre: vous aurez plus d'entrain au travail, plus de facilité à concentrer vos idées, vous acquerez l'endurance et la sécurité indispensables à quiconque veut triompher dans la vie.

OVOMALTINE

veille sur vos forces!

Nouveaux prix: Frs. 3.60 la boîte de 500 gr. Fr. 2.— la boîte de 250 gr.

Dr. A. WANDER S.-A., BERNE

B 149

„ Visitez la pouponnière de l'Hyspa ”

DIMANCHE LE 2 AOÛT et LUNDI, LE 3 AOÛT BÉNICHON DU LAC NOIR

Bonne musique Repas de bénichon

Invitation cordiale. Théodore Nussbaumer, aubergiste.

N. B. — Les militaires sont partis. 76-125 F

A VENDRE beau et bon DOMAINE de

70 poses

tout attenant : beau verger, bâtiment d'exploitation, grange, écurie et dépendances. — Entrée en jouissance en février 1932.

S'adresser sous chiffres P 13756 F, à Publicitas, Fribourg.

à l'hôtel de l'Olivier, Torry-le-Grand

JEU DU TONNEAU

Beaux prix en argent

Invitation cordiale. 13779

Le tenancier : Dougoud.

Le docteur A. Fischer

médecin spécialiste des maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et maladies internes. 3937 B

Téléphone Spitalg. 40, Berne Consult. 2-5 h. 2-5 h.

Ville de Fribourg

DIRECTION DU CIMETIÈRE

Il est rappelé aux familles intéressées que les concessions des tombes des adultes inhumés en 1910, des enfants de 5 à 12 ans inhumés en 1915 et de ceux de 5 ans et moins inhumés en 1920, sont périmées. Elles devront être renouvelées jusqu'à fin septembre. 13781 S'adresser au Bureau N° 1, Maison de ville.

De Sandwich par excellence



Pains au foie gras truffé

Foie gras - Chevreuil - Lièvre Perdreau - Faisan - Jambon Anchois

Boîte ronde, env. 100 grs. 1.— Boîte ovale, env. 150 grs. 1.35



MITES - GERCES

détruites avec Phéno-Chlore Fourmis - Cafards - Chenilles tués avec Myrmex

POUX - PUCES - PUNAISES exterminés avec Verminol

Boîtes à 1.50 et 3.—

Soufflets à 1.25

Dépôts : Pharm. Drog. Bourgnonecht & Gottrau Cuony — Lapp — Christinaz. 7542 X

L'étude de Me. W. Bartsch

avocat à Fribourg

est transférée

13806

Rue Saint-Pierre, 12.

DOMAINE à louer

situé dans le district de la Sarine, comprenant 40 poses d'excellent terrain. Demandez les renseignements, par écrit, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13775 F.

Varices ouvertes

DARTRES — ECZEMAS — COUPURES — DÉMANGEAISONS — CREVASSES — ERUPTIONS DE LA PEAU — BRULURES, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le merveilleux

BAUME DU PÈLERIN

Boîte : Fr. 1.—. Pot : Fr. 2.25, toutes pharmac.

Location de pâturages

Commune de Châtel-Saint-Denis

Les pâturages de la Borbuinz, La Tornare et La Vuidzouda, sont mis en location par voie de soumission, pour 3 ou 6 ans, à partir de 1932. Location en bloc ou séparément. Conditions à convenir. 13177

Pour voir les pâturages et déposer les soumissions, jusqu'au août, s'adresser à M. Louis Pilloud, forestier à Fransee.

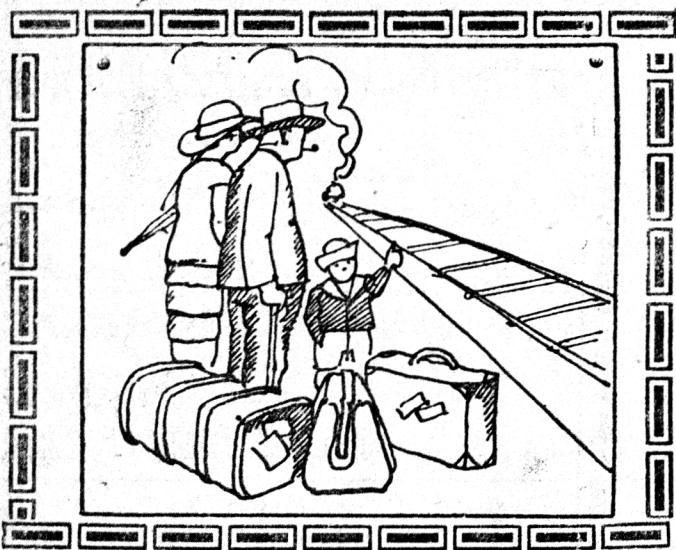
OUVERTURE de la

Parfumerie Nouvelle

10, Bd. de Péroles, 10

M^{lle} ROSA THALMANN

Grand choix dans les bonnes marques Se recommande

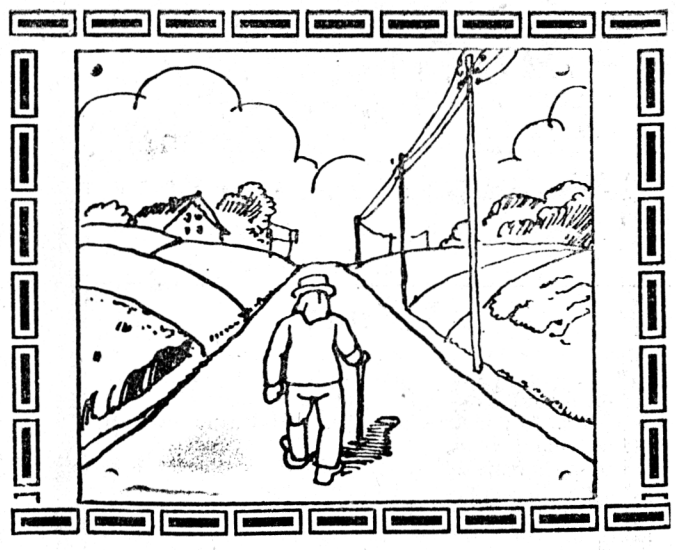


VACANCES

EXCURSIONS, BAINS

Le départ approche !!

Avez-vous ??



Pour être bien et avantageusement servi, adressez-vous à

RENÉ ETIENNE
8, rue de Romont Tél. 12.32

Articles de voyage
maroquinerie

— MAISON DE CONFIANCE —

Chemiserie Charles Comte
rue de Lausanne, 46

PROFITEZ DE LA VENTE
Costumes de bains au rabais

10 % 20 %

Chemises sport et tennis
Pyjamas dames et messieurs
BONS VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
RUMPF-COSY

Chapaley-Brugger
coiffe bien

Dernières nouveautés

Costumes de bains

Nous en fabriquons de toutes tailles, formes, couleurs et modes, selon le goût du client, et nous utilisons une laine spéciale qui sèche très rapidement.

M. Peishard-Ruesli, tricotage
RUE DE ZÄHRINGEN, 93 — FRIBOURG
Immense choix de laine, coton, soie, etc...

Dès 4.80

aux

Chaussures Modernes
26, rue de Romont, 26

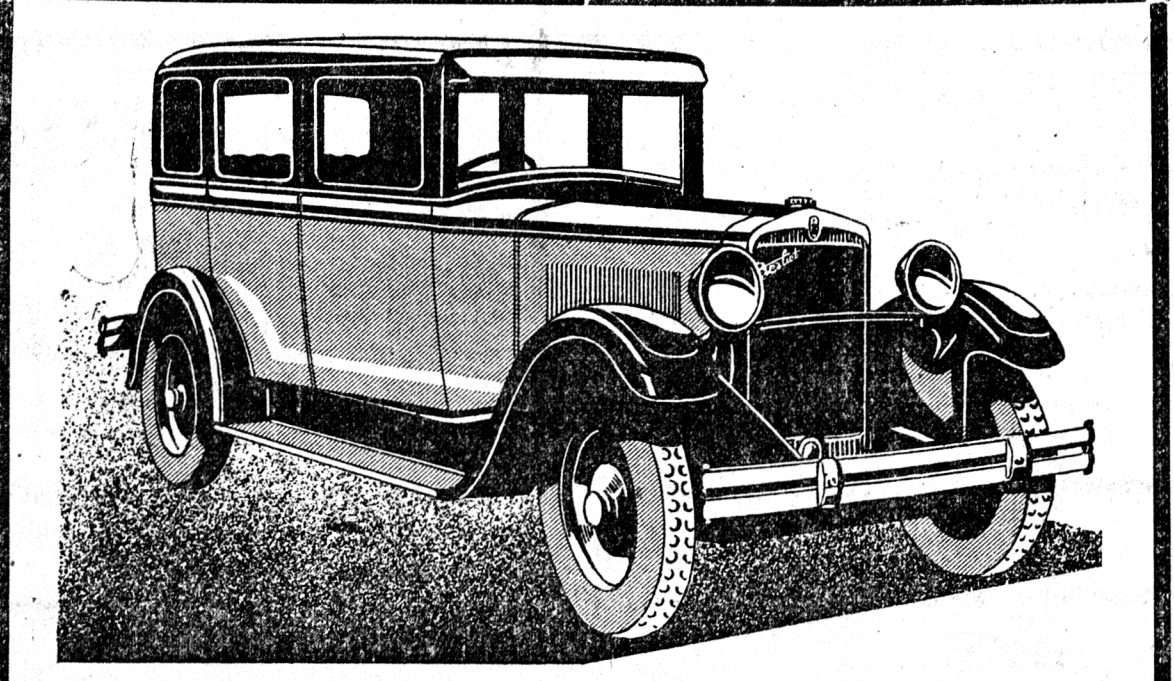
Au complet la chemise et la cravate UN CHIC CHAPEAU, votre costume de bains, VOS CHAUSSURES, l'article de voyage, du spécialiste,

LA MAISON A la Belle Jardinière

88, place de la Gare, à Fribourg, informe son honorable clientèle qu'à partir de ce jour, une grande baisse de prix a été effectuée sur la généralité de son stock de confections pour hommes, jeunes gens et enfants.

Costumes dernières créations, pardessus et manteaux, pèlerines loden et Windjacken.

Nouveaux manteaux imperméabilisés pour officiers et civils Fr. 90.-



Berliet : 4 ou 6 cylindres
élégante souple rapide

GARAGE CENTRAL S. A.
Portenier, frères
Agent Général pour le canton de Fribourg
Fribourg Tél. 506

SOULIERS de MONTAGNE

sans couture derrière Fr. 19.80

» » empeigne » 26.80
» » forme ord., chromé » 24.50
» » ciré » 23.80

SOULIERS GLACIERS, extra fort, empeigne
Fr. 34.80 Fr. 39.50

SOULIERS SPORTS, avec ou sans bouts
depuis Fr. 19.80

KURTH, Fribourg

le vêtement élégant et léger, les souliers de montagne,

Librairie Vve J. C. MEYER
Bibliothèque circulante, 25 ct. de location

Demandez la liste des ouvrages

MEUBLES en jonc, meubles pliants, meubles de jardin
— Grand choix —

AU PROGRÈS
P. Leibzig Rue de Lausanne, 55

SUFFISAMMENT A LIRE, L'AUTO QUI FAIT PLAISIR, LES MEUBLES DE JARDIN,

Au Faisan doré
13, rue du Tir, Tél. 9.37

Spécialités comestibles

Pour assortiment de conserves à partir de Fr. 10.-
10 % Escompte spécial

Jantzen

Costumes de bains
SALTO
dès Fr. 5.-

Au DÉPART, Maison HUBER
Rue de Lausanne, 4 Tél. 9.77

Madame !
Pendant la saison des bains, faites une ondulation permanente. Vous serez toujours bien coiffée.

KRATTINGER
Salon de coiffure
ARCADES DE LA GARE
Tél. 11.26

Abricots — Pêches — Citrons
Bananes
Conserves en tous genres

VANEY, FRERES
31, rue de Lausanne

Manteaux Costumes Robes Gilets Pullovers Blouses

H. Sidler
CONFECTIONS POUR DAMES
Rabais d'été 10 %
Rue des Epouses, 143

TOUT POUR LES SPORTS, UNE ONDULATION PERMANENTE,

Un joli gramophone de voyage modèle valise, dep. 45.- à 300.-

DALER, frères
AVENUE DE LA GARE, 9
DISQUES : Voix de son maître, Polydor Pathé, etc...



AVANT DE PARTIR EN VOYAGE

Assurez-vous de vos bijoux, montres, et trésoirs. Les faire valoir, dans un coffre fort, que nous mettrons à votre disposition. N'oubliez pas notre Bureau de Voyages.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Avenue de la gare

Messieurs **Perrin & Weck**

vous assurent :

vos bagages contre le vol
contre les accidents
aux meilleures conditions

Société Suisse d'Assurance contre les accidents

La Winterthour

APPAREIL de photo, toutes marques

Tout pour la photographie amateur

V. LORSON, photographe
Pérolles, 4
Travaux soignés Prix modérés



SANS SOUCIS des tracas de l'itinéraire et des billets, assuré contre tous risques, longtemps le souvenir sera fidèle, DE CES BEAUX JOURS